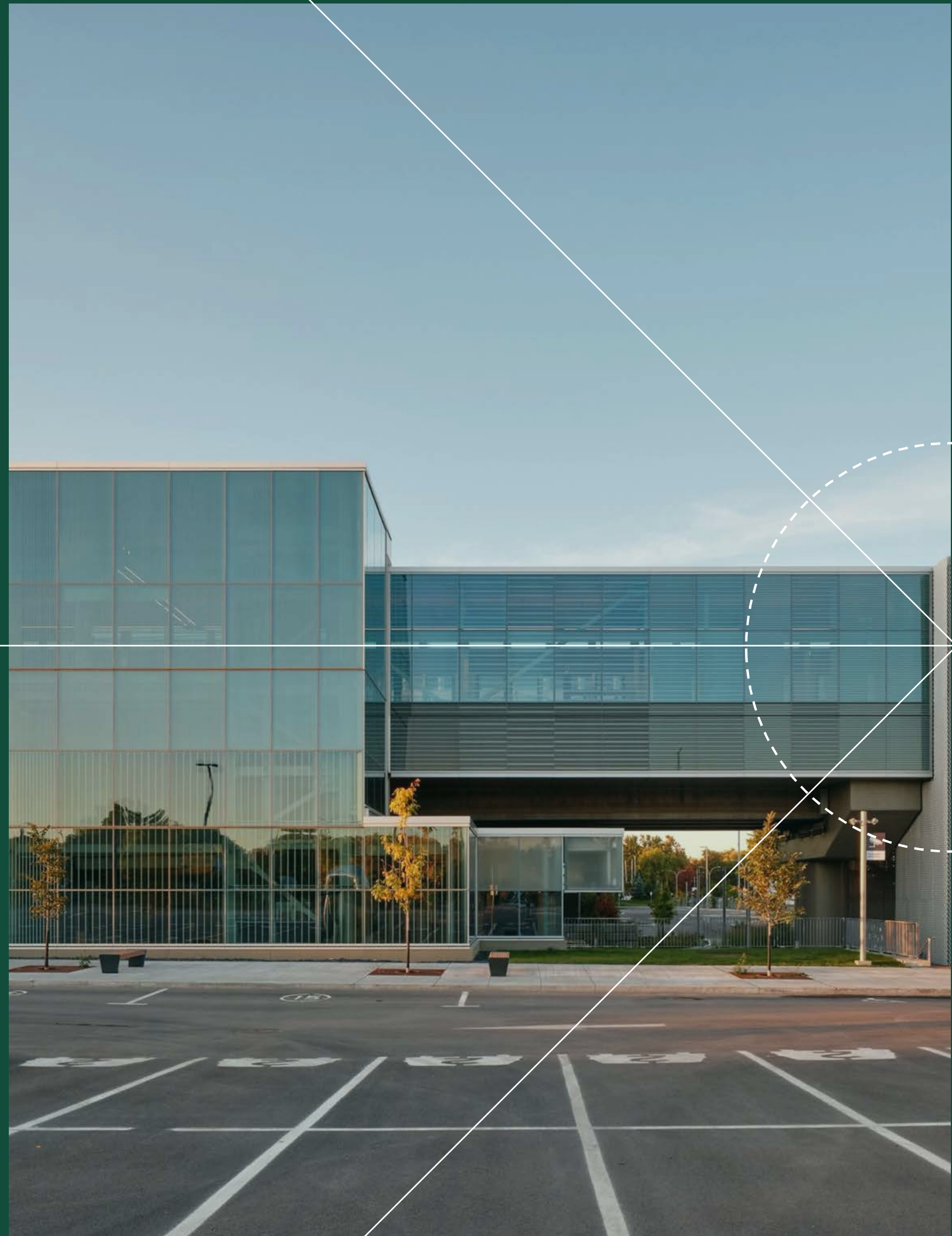


Rapport de développement durable

2024 — 2025



Ce rapport

Ce rapport de développement durable (RDD) présente les activités et engagements de CDPQ Infra pour les années terminées les 31 décembre 2024 et 2025. Il couvre également les filiales de CDPQ Infra consacrées aux différents projets : REM, TramCité et Cadence (Alto).

- **Cadre de présentation de l'information**
Le contenu de ce rapport a été réfléchi et guidé par les Objectifs de développement durable des Nations unies. Notre inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) a été préparé selon le *GHG Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition) and Scope 2 Guidance¹* avec l'adoption de l'approche par contrôle financier pour la prise en compte de nos filiales et actifs.
- **Fiabilité et conformité**
Ce rapport a fait l'objet d'une revue par la direction, d'un audit interne ainsi que d'une revue d'assurance limitée sur les données des GES (de portées 1 et 2 seulement).
- **Contenu**
Ce rapport s'inscrit dans la continuité de notre premier exercice publié en 2024, tout en constituant une étape importante dans la structuration de notre démarche de développement durable. Il présente un bilan de nos initiatives et des résultats du REM depuis le dernier rapport, en plus de couvrir deux nouveaux projets en planification : TramCité et Cadence (Alto).

Rapport de développement durable 2024 – 2025

Message du président et chef de la direction	3
01 À propos	4
Trois projets, une même vision	6
02 Notre cadre	7
Gouverner avec rigueur et transparence	8
Mobiliser nos équipes et partenaires	11
03 Nos projets	18
REM	19
TramCité	26
Cadence	29
04 Inventaire des GES	32
Périmètre	33
Année de référence en exploitation	36
Inventaire	36
05 Annexes	37

¹ [Homepage | GHG Protocol](#)

Message du président et chef de la direction

La mobilité durable : un levier de développement économique et social

Les grands projets de transport structurant ne procurent pas seulement des avantages sur le plan de la mobilité. Ce sont des leviers pour soutenir la qualité de vie des communautés, le développement de l'économie et la lutte contre les changements climatiques.

Le développement durable dans tout ce que nous faisons

Depuis mon arrivée chez CDPQ Infra en 2019, je veille à concrétiser l'engagement de l'organisation à concilier le développement des projets avec les exigences du développement durable. La conservation de la nature, dont la protection de la biodiversité et des milieux sensibles, est au cœur de notre raison d'être et de l'ensemble de nos projets présents et futurs. La réalisation du Réseau express métropolitain (REM) a été le premier projet à incarner cet engagement. Nous contribuons aussi activement au projet de tramway urbain TramCité à Québec et à celui de train à grande vitesse Alto dans le corridor Québec-Toronto, deux projets qui progressent selon cette même vision.

Nous avons construit une organisation solide, regroupant plus de 150 spécialistes dont les expertises variées nous permettent d'assurer une planification et une réalisation structurées et rigoureuses de chaque projet que nous entreprenons. Le succès des projets en cours est garant de l'avenir de CDPQ Infra, tout comme de notre capacité à décrocher de nouveaux mandats.

Trois projets porteurs pour le Québec et le Canada

Nos projets profitent à la collectivité de nombreuses façons. Ils génèrent des rendements pour La Caisse, ce qui contribue à financer les régimes publics de retraite et d'assurances des Québécoises et des Québécois. Ils sont de formidables leviers de développement économique et social dans les régions qui les accueillent et pour le Québec tout entier. Et bien sûr, ils améliorent le quotidien des gens qui sont appelés à s'en servir.

Le REM, un réseau de métro léger en exploitation sur 64 km, arrivera à l'étape finale de son déploiement en 2027 : il s'étendra alors sur 67 km dans le grand Montréal. Depuis la mise en service des antennes Deux-Montagnes en novembre 2025 et Anse-à-l'Orme en mai 2026, il permet des déplacements plus efficaces dans la région métropolitaine, tout en offrant des accès directs au centre-ville de Montréal et à divers sites universitaires et commerciaux. Le REM est aussi un catalyseur de développement : 20 000 logements ont été construits ou le seront à proximité des stations.

TramCité aura ce même rôle structurant dans la région de la Capitale-Nationale. Selon les prévisions, le projet va générer 5,3 G\$ en valeur ajoutée dans l'économie québécoise, dont plus des deux tiers seront concentrés à l'échelle locale. Le projet va aussi stimuler des investissements de 5,9 G\$ dans le secteur immobilier, ce qui permettra de construire 15 500 logements supplémentaires le long du tracé.

Le projet de train à grande vitesse Alto, auquel CDPQ Infra participe à titre de leader du groupe Cadence, va complètement transformer la mobilité entre les grandes villes du centre du Canada. Un réseau de cette ampleur aura d'importantes retombées économiques, notamment en contribuant à une meilleure disponibilité de la main-d'œuvre et en créant de nouvelles opportunités d'affaires. Il soutiendra aussi le transfert modal de l'auto et l'avion vers un nouveau service de train électrifié, réduisant ainsi l'empreinte carbone du secteur des transports au Canada.

Un partenaire de confiance des autorités publiques

Nos sociétés sont confrontées à de grands défis, et les projets de CDPQ Infra constituent des solutions concrètes pour les relever. Ceux-ci permettent aussi de renforcer notre expertise locale en matière de transport, améliorant notre capacité à rendre nos collectivités plus saines et plus productives. Au-delà de sa capacité d'exécution, CDPQ Infra tire aussi sa force des relations positives qu'elle développe avec les autorités publiques, tant au niveau des villes qu'au niveau des gouvernements. Nous assurons une coordination efficace des projets tout en répondant concrètement aux besoins qu'elles nous expriment.

Aujourd'hui, CDPQ Infra regroupe toute l'expertise requise pour faire avancer de grands projets d'infrastructure au Québec et ailleurs. Je suis fier de diriger cette équipe, qui se distingue non seulement par sa rigueur, mais aussi par son engagement à concrétiser un avenir durable, un projet à la fois.

Daniel Farina

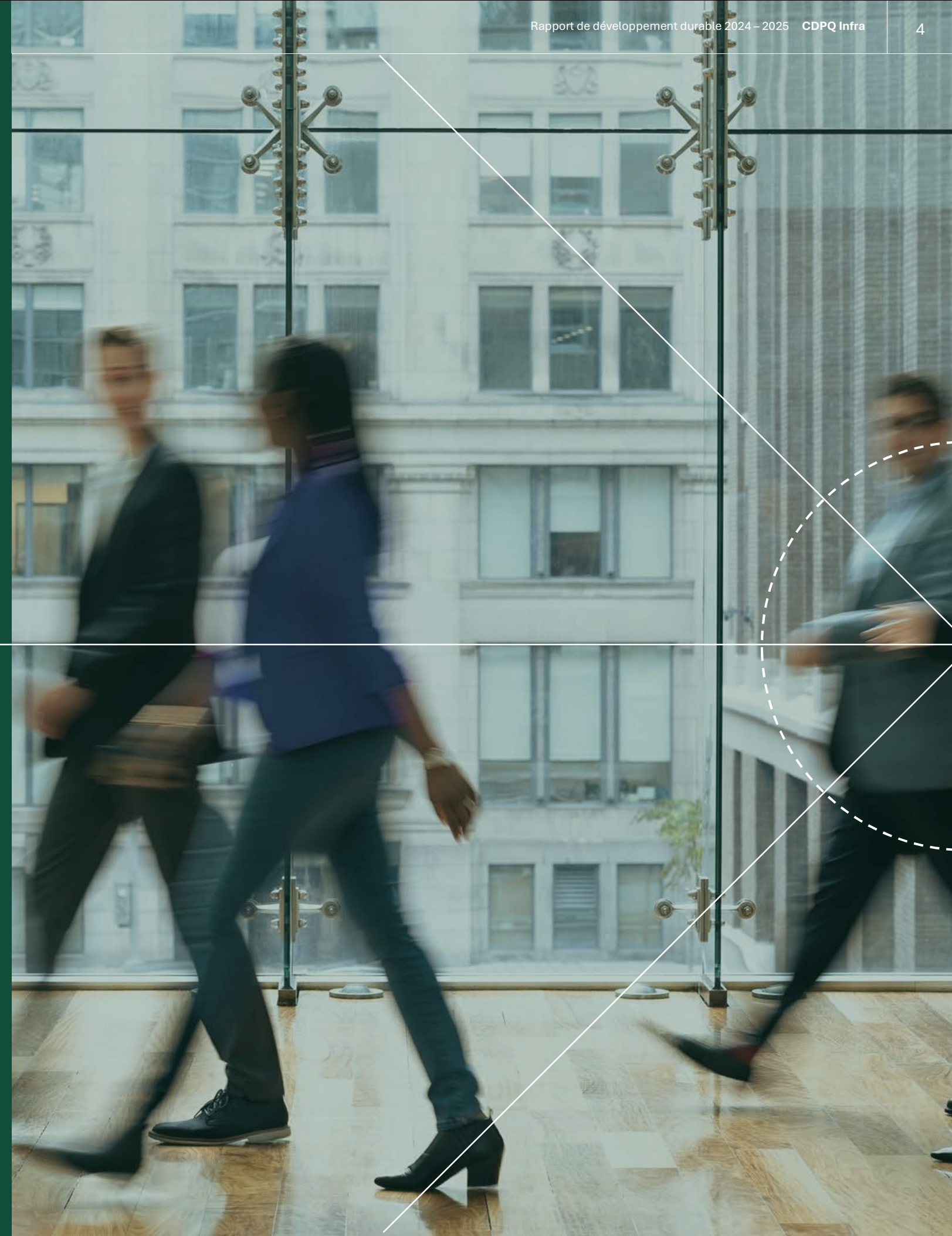
Président et chef de la direction




01 À propos

CDPQ Infra : un partenaire fiable pour la réalisation de projets d'envergure

CDPQ Infra, une filiale à propriété exclusive de La Caisse, dispose des expertises techniques et financières ainsi que de l'expérience requises pour mener à bien de grands projets d'infrastructure. Grâce à La Caisse, CDPQ Infra possède aussi la capacité de soutenir le financement de projets majeurs. L'organisation regroupe des spécialistes de calibre mondial œuvrant dans les domaines de la planification, l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de projets, des finances et de l'investissement, de l'environnement, de l'immobilier et de la gestion des relations avec les parties prenantes. Elle met à profit cette vaste expertise locale et internationale pour réaliser des projets d'envergure.



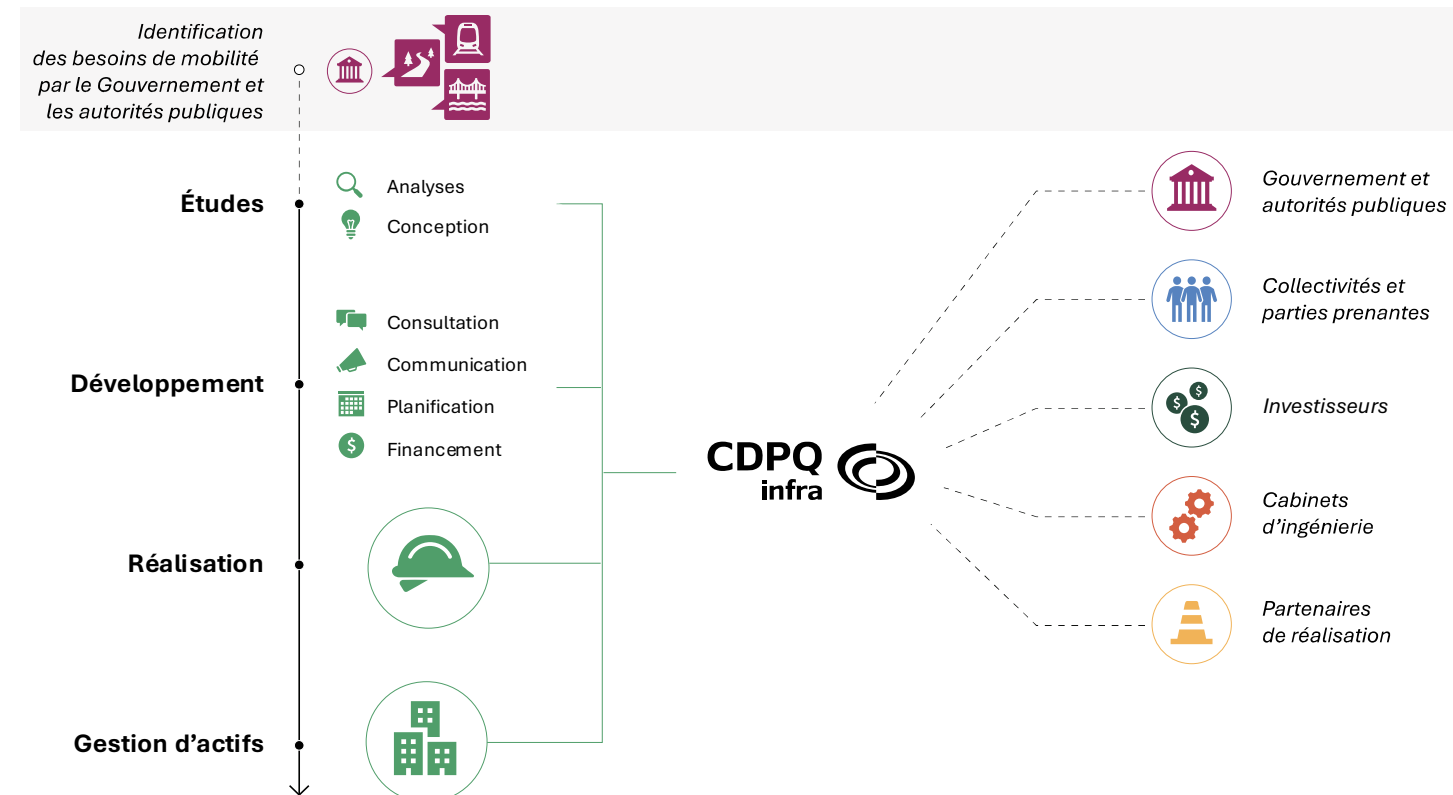
Notre approche

Notre approche consiste à proposer des projets d'infrastructure de transport structurants, fondés sur des analyses multicritères rigoureuses portant sur la meilleure réponse à un besoin, leurs conditions de réalisation et sur leurs bénéfices à long terme pour les collectivités.

Une fois qu'un projet est sélectionné et confirmé par les autorités publiques et par La Caisse, CDPQ Infra veille à sa planification et à sa réalisation efficaces.

Pour ce faire, nous appliquons notamment :

- un modèle contractuel adapté à chaque projet
- une gestion rigoureuse du processus d'approvisionnement compétitif
- une expertise approfondie dans la gestion des interfaces avec les tiers
- une analyse détaillée des risques et des mesures d'atténuation
- des principes de conception durable
- des solutions de financement robustes
- une collaboration avec des partenaires techniques et financiers de calibre mondial
- une stratégie globale de communication et d'échange avec les parties prenantes



CDPQ Infra : une filiale de La Caisse

CDPQ Infra est une filiale entièrement détenue par La Caisse, un groupe mondial d'investissement dont la mission consiste à valoriser l'épargne des Québécois et des Québécoises afin de financer leurs régimes publics de retraite et d'assurances.

La Caisse possède 74,5 G\$² en infrastructures, ce qui en fait le deuxième plus grand portefeuille dans cette catégorie d'actifs parmi les investisseurs institutionnels mondiaux.

Par ailleurs, l'ensemble des actifs sobres en carbone de La Caisse on atteint 65 G\$², dont près de 20 G\$ sont investis au Québec, ce qui témoigne de son leadership en matière d'investissement durable.

Dans ce cadre, CDPQ Infra intervient comme un acteur clé dans la réalisation de projets d'infrastructure de transport d'intérêt public, en cohérence avec les objectifs d'investissement durable de La Caisse.



² Rapport investissement durable 2025 - La Caisse

Trois projets, une même vision

Une approche
cohérente, adaptée
à chaque projet

*Guidés par une vision
commune, nous avons
pour objectif d'assurer
la concrétisation de projets
adaptés aux communautés
desservies et générateurs
de valeur à long terme.*



Un réseau de métro léger en exploitation

CDPQ Infra a conçu, financé et réalisé le plus grand projet de transport public depuis le métro de Montréal en 1967. Avec ses 67 km de réseau intégré, le REM relie les principaux pôles du Grand Montréal au moyen d'un métro léger électrique, accessible et intégré aux réseaux de transport existants. Après la mise en service d'une nouvelle antenne vers Deux-Montagnes en 2025, le réseau poursuit son déploiement vers l'ouest afin de répondre aux besoins croissants de mobilité dans la région métropolitaine.



TramCité

Un tramway moderne au cœur de la ville

CDPQ Infra agit comme maître d'œuvre du projet TramCité. Future colonne vertébrale de la mobilité à Québec, ce tramway de 19 km découle des recommandations du Plan CITÉ, le plan directeur de mobilité développé par CDPQ Infra pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Développé en partenariat avec la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, le projet vise à améliorer la mobilité, à structurer le développement urbain et à rehausser la qualité de vie dans la Capitale-Nationale.



Partenaire d'Alto dans le cadre du projet de train à grande vitesse

CDPQ Infra dirige l'équipe Cadence sélectionnée par le gouvernement du Canada pour développer, avec la société d'État Alto, un réseau de train à grande vitesse d'environ 1 000 kilomètres dans le corridor Québec-Toronto. Ce réseau permettra de réduire de moitié les temps de parcours entre les villes desservies. Dès les premières étapes, CDPQ Infra mobilise l'expertise de Cadence afin de concevoir un projet structurant qui améliore la mobilité interurbaine, soutient la croissance économique et la productivité, et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

02 Notre cadre

Le développement durable vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Pour guider cette transition, l'Organisation des Nations unies (ONU) a défini, en 2015, 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs constituent un cadre international reconnu, qui encourage les organisations, les gouvernements et la population à agir ensemble pour relever les grands défis de notre époque, notamment : lutte contre les changements climatiques, réduction des inégalités, préservation des ressources naturelles, promotion de la santé et du bien-être.



Chez CDPQ Infra, nous nous inspirons de ces ODD pour structurer notre démarche de développement durable. Chacun des axes de notre stratégie découle de plusieurs des ODD suivants, afin de maximiser les retombées positives de nos projets pour les collectivités.

Pour plus d'informations, consulter la [Politique de développement durable](#).



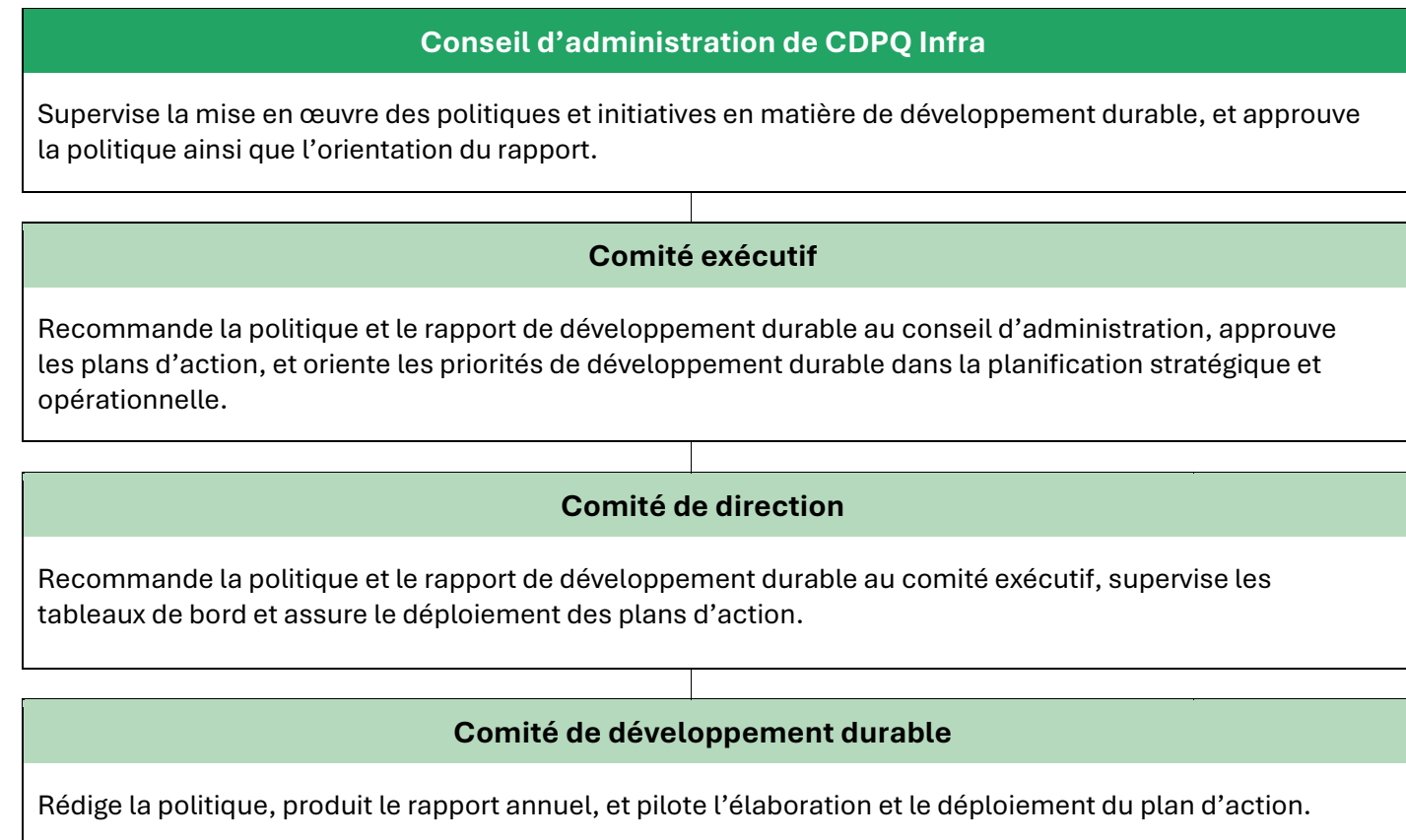


Gouverner avec rigueur et transparence

La gouvernance joue un rôle central dans le développement durable. Elle consiste à mettre en place des structures, des politiques et des mécanismes qui assurent la prise de décisions responsables, l'intégrité et la transparence à chaque étape des projets.

Structurer la gouvernance du développement durable

La gouvernance du développement durable chez CDPQ Infra s'appuie sur une structure claire et coordonnée, qui mobilise plusieurs instances et équipes à chaque niveau de l'organisation. Ce dispositif assure une supervision stratégique, un suivi rigoureux des engagements et une gestion transparente des projets.



Optimiser les cadres internes de gouvernance et la conformité

Chez CDPQ Infra, la gouvernance repose sur des cadres internes solides et soutenus par des politiques claires. Ces cadres vont au-delà du développement durable : ils assurent la conformité à toutes les exigences réglementaires. La gestion éthique et responsable bénéficie à nos équipes, à nos partenaires et aux communautés que nous servons.

Cadres internes

- ✓ **Personnel**
L'organisation fait la promotion d'un environnement de travail inclusif et sécuritaire. En 2024, nous avons adopté des politiques sur l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que sur la prévention du harcèlement et de la violence. Nous avons également lancé des formations obligatoires couvrant l'éthique, en ajoutant en 2025, la protection des renseignements personnels et la lutte contre la fraude.
- ✓ **Fournisseurs**
Les fournisseurs doivent respecter l'intégrité, la transparence et les lois locales, incluant la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Des vérifications sont réalisées afin d'évaluer les risques et de s'assurer du respect des standards élevés de CDPQ Infra.
- ✓ **Communautés**
CDPQ Infra investit dans les collectivités par des dons, commandites et projets axés sur l'équité, l'innovation, l'environnement et le bien-être. Sa Politique de développement durable vise à apporter une contribution positive à la société.
- ✓ **Partenaires**
L'organisation mise sur une gouvernance transparente et responsable, la gestion de la qualité selon la norme ISO 9001, la formation continue et la prévention des risques, incluant la fraude et la corruption.

Programme de formations

- ✓ **Code d'éthique**
Présente les principes fondamentaux qui encadrent nos comportements professionnels et nos responsabilités individuelles.
- ✓ **Prévention des conflits d'intérêts**
Permet de reconnaître les situations à risque et de garantir l'impartialité dans nos prises de décision.
- ✓ **Prévention de la fraude, de la corruption et de la collusion**
Sensibilise les équipes aux pratiques interdites et fait la promotion d'une culture de vigilance.
- ✓ **Protection de l'information confidentielle**
Rappelle les règles de gestion et de sécurisation des données sensibles, tant internes qu'externes.
- ✓ **Santé et sécurité au travail**
Vise à prévenir des risques professionnels et à promouvoir une culture de vigilance partagée sur les chantiers comme dans les bureaux.
- ✓ **Lutte contre le harcèlement**
Permet de sensibiliser l'ensemble des équipes aux comportements inadéquats, de prévenir les situations à risque et de favoriser un climat de travail respectueux et inclusif.

Intégrer la durabilité dans les processus d’approvisionnement

L’approvisionnement responsable est au cœur de notre démarche de développement durable. Nous appliquons des critères ESG (environnement, social et gouvernance) stricts et exigeons des standards élevés en matière d’éthique, de droits de la personne et d’environnement.

Admissibilité et code de conduite des fournisseurs

En vertu de notre code de conduite, les fournisseurs doivent faire preuve de diligence raisonnable envers leurs chaînes d’approvisionnement afin d’assurer un processus éthique pour tous les biens et services qu’ils utilisent.

Ceux-ci doivent aussi, pour être admissibles au processus de sélection, détenir une politique formelle de développement durable. En 2024 et en 2025, 94 % du budget engagé issu des appels d’offres ont été conclus avec des fournisseurs répondant à cette exigence.

- | | |
|---|--|
| <p>→ Respect des droits de la personne
Interdiction du travail forcé, du travail des enfants et de la traite de personnes.</p> | <p>→ Environnement
Prévention de la pollution, réduction des GES, préservation des écosystèmes et des ressources naturelles.</p> |
| <p>→ Inclusion sociale
Égalité des chances, diversité, respect et dignité au travail.</p> | <p>→ Langue française
Respect de la Charte de la langue française, qui établit le français comme seule langue officielle du Québec.</p> |
| <p>→ Santé et sécurité
Conformité aux normes, prévention des risques, formation et leadership visible.</p> | <p>→ Lutte contre la corruption et la fraude
Tolérance zéro à la corruption et à la fraude, conformité aux lois internationales.</p> |
| | <p>→ Protection des données et cybersécurité
Confidentialité, sécurité des systèmes, signalement obligatoire des incidents.</p> |

[Consultez notre code de conduite des fournisseurs](#)

[Consultez le rapport sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement](#)

Gérer la qualité selon la norme ISO 9001

CDPQ Infra détient une certification ISO 9001 pour la phase d’étude de projets.

Cette norme internationale, obtenue en 2025 à la suite d’un audit indépendant, témoigne de l’engagement de CDPQ Infra à fixer des objectifs de qualité clairs et mesurables, à s’appuyer sur des méthodes éprouvées pour les atteindre, à répondre et à s’ajuster aux besoins de sa clientèle ainsi qu’à entretenir une culture d’amélioration continue partagée par l’ensemble de son effectif.





Mobiliser nos équipes et partenaires

La réussite de notre démarche de développement durable repose sur l'engagement actif de nos équipes et de nos partenaires. En renforçant la culture ESG et en développant des relations de confiance avec les parties prenantes, nous créons les conditions gagnantes d'une mobilisation durable et inclusive. Cet objectif se traduit par des programmes, des initiatives et des actions concrètes.

Mobiliser les talents et renforcer la culture d'entreprise

Nous favorisons le développement professionnel, la cohésion des équipes et l'engagement de chacun à travers des initiatives variées. Cette approche contribue à la rétention du talent ainsi qu'à la construction du savoir et de l'expertise de CDPQ Infra. Parmi ces initiatives :



Leadership au féminin / Coaching de gestion

Cette initiative vise à soutenir le développement du leadership et des compétences de gestion au sein de CDPQ Infra, en favorisant l'égalité des chances et la croissance professionnelle.

Principes clés :

- **Soutien continu au développement professionnel** : remboursement des cotisations professionnelles auprès d'associations et d'ordres professionnels
- **Investissement en formation** : prise en charge des frais liés aux activités de formation et de développement professionnel pour l'ensemble du personnel
- **Programme L'effet A** : participation annuelle à un programme de formation structuré visant le développement du leadership féminin depuis 2023, avec plus d'une vingtaine de participantes à ce jour



Semaine de l'éthique

La Semaine de l'éthique est une initiative annuelle portée par l'équipe Gouvernance, éthique et affaires organisationnelles. Elle vise à sensibiliser le personnel à des enjeux clés pour renforcer la culture d'intégrité et prévenir différents types de risques.

Principes clés :

- 2024 – Édition sous le thème « Prévention et détection de la fraude, de la corruption et de la collusion », avec une formation animée par un expert.
- 2025 – Édition sous le thème « Respect au travail », marquée par le déploiement d'un programme de sensibilisation incluant une capsule de formation, des ateliers d'échange sur les bonnes pratiques et un « Midi-quiz » pour consolider les apprentissages.



Mobilité interne

La mobilité interne fait partie intégrante de notre approche de développement des talents. En 2025, près d'une vingtaine d'employés ont ainsi entrepris de nouveaux mandats, notamment en se joignant à Cadence, à TramCité ou à d'autres projets à l'étude. En favorisant les mouvements entre projets, CDPQ Infra valorise et consolide l'expertise interne, soutient l'évolution professionnelle et renforce le sentiment d'appartenance, tout en s'appuyant sur le savoir organisationnel et l'expérience acquise au fil des projets.



Infra-Café

L'Infra-Café est une initiative d'échanges informels qui permet à des membres de CDPQ Infra de se rencontrer en duo et d'en apprendre plus sur leurs rôles respectifs. Depuis le lancement de l'initiative en 2025, 50 personnes — soit le tiers du personnel — ont pris part aux deux premières éditions de cette initiative.

Principes clés :

- Renforcer les liens sociaux et améliorer le bien-être au travail
- Découvrir les différents métiers et expertises de CDPQ Infra et créer des occasions de réseautage interne et de collaboration

Assurer l'équité, la diversité et l'inclusion

À CDPQ Infra, la diversité constitue un levier de création de valeur. La mise en œuvre d'actions concrètes contribue au bien-être et à l'engagement du personnel, tout en renforçant la performance collective de l'organisation. À la fin de 2025, notre personnel présentait le profil suivant :

53 %

de femmes et de 14 % de personnes issues de minorités.

52 %

des promotions ont été obtenues par des personnes issues de groupes sous-représentés, témoignant de notre volonté d'assurer un accès équitable aux occasions d'avancement. *

* Groupes sous-représentés : femmes, minorités ethniques et visibles, personnes autochtones et personnes en situation de handicap.

Notre main-d'œuvre regroupe des spécialistes de calibre mondial, dont la diversité des expertises, des parcours et des perspectives favorise l'innovation et une performance durable.

Portrait démographique

151 employés

Moyenne d'âge : 40 ans

Moyenne d'expérience : 14 ans

Moyenne de service : 3 ans

80
femmes

71
hommes

35
responsables d'équipe

– 16 femmes

– 19 hommes

15
membres de minorités visibles

6
membres de minorités ethniques

Déclarations volontaires seulement

106
professionnels /professionnelles

– 61 femmes

– 45 hommes

10
membres de la haute direction

– 3 femmes

– 7 hommes

Garantir la santé et la sécurité au travail

Nous déployons un plan de prévention structuré pour assurer un environnement de travail sain et sécuritaire, pour prévenir les incidents et pour promouvoir une culture de vigilance à tous les niveaux de l'organisation.

Engagement de CDPQ Infra en matière de santé et sécurité au travail

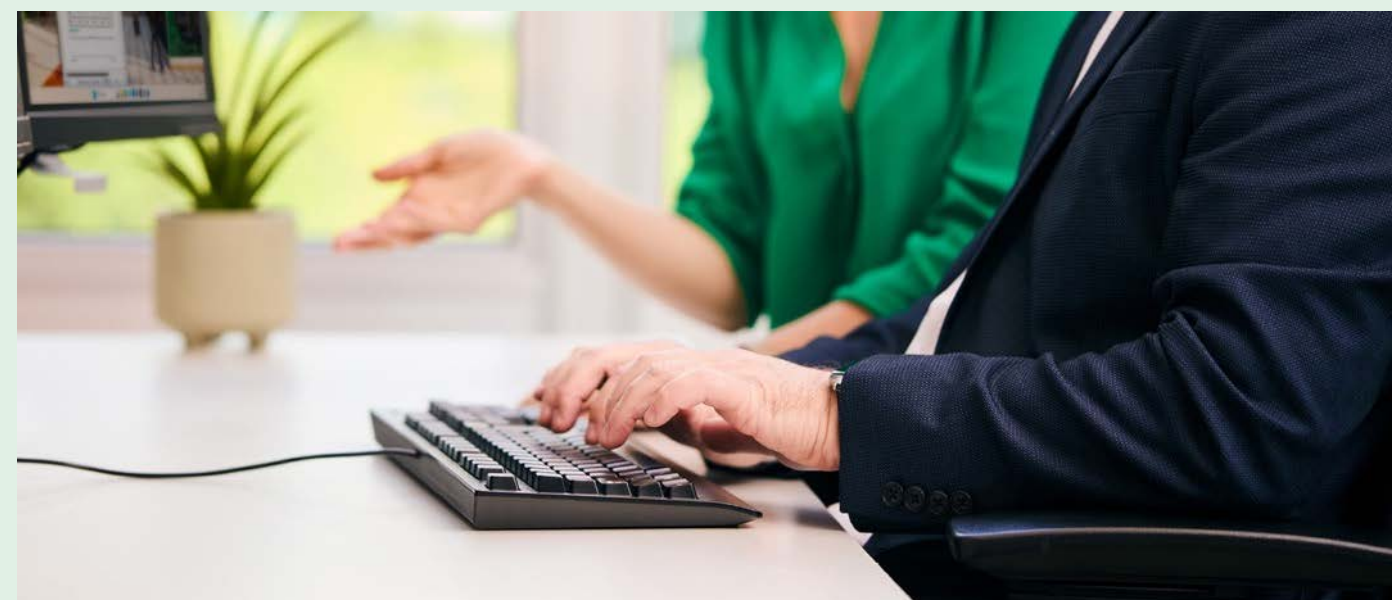
CDPQ Infra s'est dotée d'une politique de santé et sécurité au travail (SST) qui représente un levier fondamental démontrant l'engagement fort de l'organisation à contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité de tout son personnel, de ses consultants, et de la main-d'œuvre de ses fournisseurs. Cette démarche atteste de la volonté de CDPQ Infra de placer la SST au cœur de sa culture organisationnelle, en agissant sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Renforcement des exigences envers les fournisseurs

CDPQ Infra a revu ses exigences en matière de santé et sécurité au travail à l'endroit de ses fournisseurs. Ces nouvelles exigences visent à faire de l'organisation un modèle de référence dans le domaine.

Obligations des fournisseurs majeurs :

- Détenir un système de gestion SST garantissant des pratiques rigoureuses et conformes
- Fixer des objectifs mesurables pour réduire les risques et favoriser l'amélioration continue en santé et sécurité
- Mettre en œuvre des politiques, programmes et plans de prévention solides, intégrant la SST dès la conception des projets
- Déployer un plan de surveillance complet, incluant des indicateurs proactifs et réactifs, une gestion structurée des incidents et une reddition de comptes rigoureuse



Mobiliser et appuyer les communautés

Nous menons des échanges avec le public, développons des partenariats et multiplions les initiatives de dialogue pour renforcer la confiance envers nos projets. Cette approche axée sur la transparence et l'écoute assure la cohérence de nos actions avec les attentes du milieu et favorise la création de retombées positives pour les communautés.

Engagement philanthropique

L'action philanthropique de l'organisation s'inscrit dans une démarche visant à soutenir des actions structurantes pour faire face à des enjeux sociétaux. Lors de la sélection des organismes soutenus, les critères de développement durable sont analysés afin que chaque partenariat génère des retombées positives pour les communautés.

Mise en œuvre en 2025, la première Politique de dons et commandites de CDPQ Infra a permis d'appuyer 16 organisations, contribuant au développement de la relève, à l'innovation, au partage d'expertise et au soutien de populations ayant des besoins particuliers.

Les initiatives soutenues en 2025 incluent :

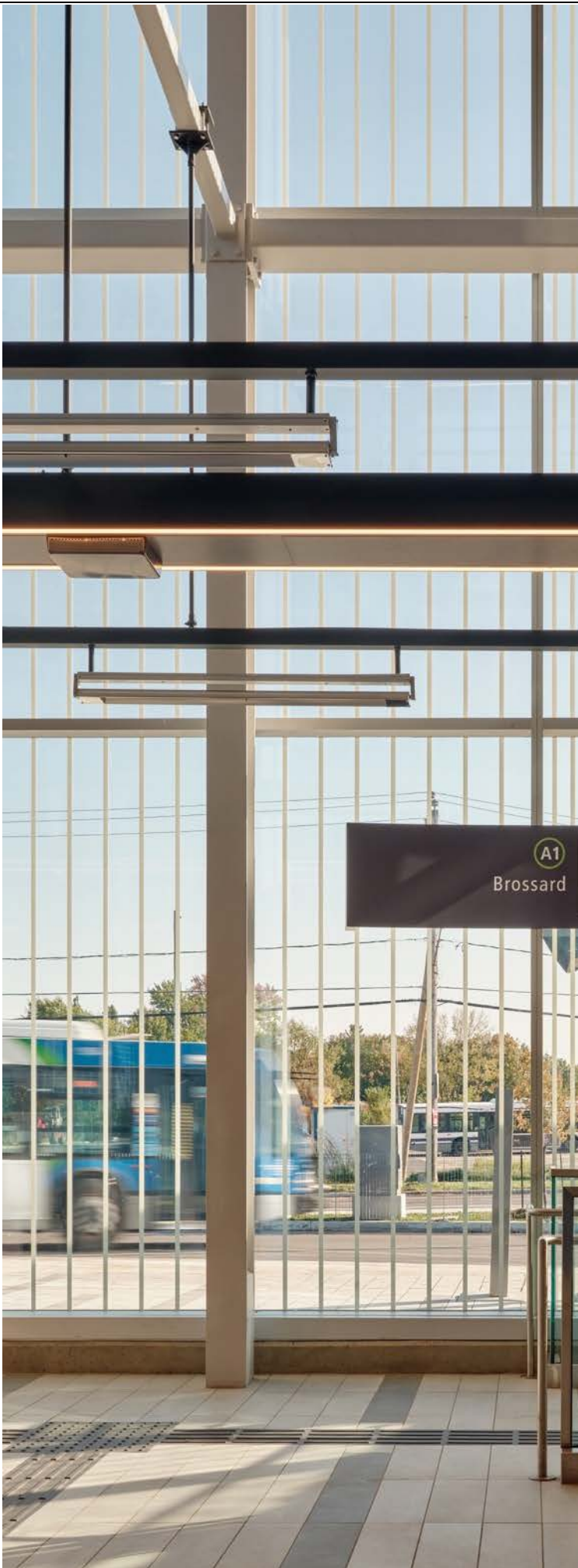
- l'achat de billets ayant permis à 325 jeunes d'assister à la pièce *L'homme qui plantait des arbres*, présentée par [Les 7 doigts de la main](#), afin de les sensibiliser à l'urgence climatique
- une contribution à la campagne de financement de [La Maison Tangente](#) pour soutenir les jeunes en situation d'itinérance
- un soutien à une campagne d'[Équiterre](#) visant à promouvoir le transport collectif
- un partenariat avec [Nature-Action Québec](#) pour accompagner des organisations dans l'élaboration de plans d'action en développement durable
- une participation à différents programmes offerts par l'organisme [Les Scientifines](#) afin d'encourager l'implication des jeunes filles de milieux défavorisés dans les secteurs des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques





Le développement durable intégré à chaque étape de nos projets

Dès la première phase de développement d'un projet, nous intégrons les meilleures pratiques de l'industrie dans notre planification, que nous regroupons autour de trois axes du développement durable : les communautés, l'économie et l'environnement.



Favoriser des projets qui répondent aux besoins des communautés

Nous développons des projets de transport structurants, en concertation avec les parties prenantes locales. Nous privilégions le dialogue et la transparence à chaque phase du développement des projets et collaborons avec elles pour cerner les enjeux et sensibilités à considérer dès le début de la planification.

- *Des réseaux intégrés : En fonction de notre rôle dans les projets, nous proposons des connexions intermodales qui permettent de maximiser les bénéfices de l'ensemble des réseaux de mobilité disponibles aux usagers.*
- *Des services sécuritaires et accessibles : Nous planifions nos projets en fonction de standards élevés de sécurité et de pratiques reconnues en matière d'accessibilité universelle.*

Renforcer notre ancrage économique

Notre approche du développement durable vise à générer des retombées économiques locales à chaque étape de leur planification et de leur réalisation.

- **Des chantiers générateurs d'emplois et d'occasions d'affaires :** Notre démarche d'approvisionnement génère de nouvelles occasions d'affaires à l'échelle locale pour les entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activité. Par conséquent, les chantiers soutiennent la création de dizaines de milliers d'emplois directs et indirects durant leur phase de construction.
- **Un impact structurant et à long terme sur le développement urbain :** Nos projets favorisent l'émergence de milieux de vie dynamiques et une croissance économique inclusive. Les réseaux structurants permettent une approche du développement urbain dite du TOD (*transit-oriented development* ou développement axé sur le transport collectif). Nos projets favorisent ainsi la construction densifiée de logements à usage mixte, ainsi que l'ouverture de commerces et d'autres services de proximité – et réduisent l'utilisation de l'automobile.



Réduire notre empreinte environnementale et intégrer la résilience climatique

Chez CDPQ Infra, nous mettons la réduction de l'empreinte environnementale au cœur de nos choix techniques, de nos activités et de nos stratégies de compensation.

Parallèlement, nous veillons à anticiper les conditions climatiques futures afin de mieux nous y préparer.

– Protéger la biodiversité et les écosystèmes

La préservation de la biodiversité est intégrée dès la conception de nos projets. Nous mettons en place des mesures de protection et de restauration adaptées aux spécificités de chaque territoire afin de limiter les impacts sur les milieux naturels et de contribuer à la résilience des écosystèmes.

– Mesurer l'empreinte carbone des projets d'infrastructure

Nous mesurons et suivons rigoureusement les émissions de GES générées par les activités nécessaires à la réalisation de nos projets. Cette approche nous permet d'adopter des stratégies de compensation, d'inscrire nos actions dans un processus structuré d'amélioration continue, et, à terme, de définir des cibles de réduction appropriées selon les projets.

– Préserver les ressources naturelles et favoriser l'économie circulaire

Nos pratiques encouragent une utilisation optimisée des ressources, la réduction du gaspillage et la valorisation des matériaux par le réemploi et le recyclage. Nous intégrons les principes de l'économie circulaire afin de minimiser l'impact environnemental de nos projets tout au long de leur cycle de vie.

– Intégrer la résilience climatique dès la conception

CDPQ Infra analyse les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques, dès la conception des infrastructures. Cette démarche vise à adapter nos projets aux aléas climatiques et à renforcer leur résilience dans un contexte en évolution.

Intégrer la résilience climatique

Il ne suffit plus de respecter les codes et normes en vigueur pour assurer la résilience climatique des infrastructures ou intégrer cette résilience dans la planification de l'exploitation et de l'entretien. En attendant que les cadres réglementaires évoluent, il nous incombe d'aller au-delà des pratiques conventionnelles et d'anticiper les conditions climatiques futures afin de mieux nous y préparer.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le développement de la norme CSA D700 – Adaptation et résilience aux changements climatiques des réseaux ferroviaires destinés aux passagers. Cette norme vise notamment à :

- guider les exploitants de réseaux de transport collectif et de transport ferroviaire de passagers dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité aux changements climatiques
- proposer une méthodologie structurée pour l'identification, l'évaluation et la priorisation des aléas et des risques climatiques
- soutenir la planification à long terme et les décisions d'adaptation en fonction des risques climatique

La publication officielle de la norme CSA D700 est prévue à l'été 2026. D'ici là, nous mettons déjà en œuvre sa méthodologie afin d'assurer la cohérence de notre approche.

La proactivité et la contribution de CDPQ Infra à l'élaboration de cette norme positionnent l'organisation comme un chef de file de la résilience climatique dans l'industrie du transport ferroviaire de passagers.



03 Nos projets





REM

Le Réseau express métropolitain (REM) est un métro léger automatisé et électrique. Ce réseau structurant transforme la mobilité dans le Grand Montréal en offrant un service fréquent et rapide, qui relie les principaux pôles urbains et favorise le développement durable du territoire.

Chiffres clés du projet à la mise en service complète du réseau :



67 km

de réseau électrique automatisé

4 antennes

connectées au centre-ville

17

municipalités et arrondissements desservis

26 stations

accessibles universellement

3 connexions

au métro de Montréal

~8,34 G\$

coût net du projet

Plus important projet de transport collectif au Québec depuis le métro de Montréal en 1967, le REM a été réalisé à un coût et dans un échéancier inégalés en Amérique du Nord.

Notre présence dans les communautés

Cafés-rencontres sur le bruit

Dès le début des essais dynamiques sur les antennes Deux-Montagnes et Anse-à-l'Orme à l'été 2024, nous avons rencontré sept communautés pour échanger sur notre démarche en matière de gestion des impacts du bruit.



Kiosques dans les événements municipaux

À l'été 2025, à l'approche de la mise en service de l'antenne Deux-Montagnes, nous avons pris part aux activités de cinq villes et arrondissements pour rencontrer de futurs usagers et répondre à leurs questions.



Bien que la phase de réalisation tire à sa fin, les équipes demeurent mobilisées pour maintenir et renforcer les relations avec les parties prenantes, faire le suivi de notre impact environnemental et respecter l'ensemble de nos engagements.

Promouvoir l'art dans l'espace public

Le programme d'art public du REM, intitulé UNIR, est inspiré par l'union de l'art, des gens et des quartiers desservis par le REM.

Quatre nouvelles œuvres permanentes ont été installées et deux éditions du programme d'œuvres temporaires ont été réalisées.



Un moteur de développement économique local

À titre de réseau structurant, le REM comporte plusieurs stations propices à un développement axé sur le transport en commun, mieux connu sous l'acronyme TOD (*transit-oriented development*). Le REM agit comme levier de développement durable en structurant les milieux urbains, en soutenant l'activité économique et en améliorant la qualité de vie des communautés.



Étude de cas : le REM comme moteur de développement urbain à Brossard

Une analyse économique menée par KPMG³ à l'automne 2025 a mis en lumière l'effet structurant du REM sur le développement urbain et les bénéfices pour les citoyens de Brossard.

Entre 2018 et 2023, les données démontrent une forte corrélation entre la présence du REM et le développement immobilier :

→ **54 %**
des logements

construits à Brossard se situent dans un rayon de 1 km autour de la station Du Quartier.

→ **27,5 %**

de l'augmentation totale de la densité des ménages*, alors qu'il ne représente que 5,8 % de la superficie totale de la ville.

→ **Jusqu'à 4 500 \$**
d'économies

par année pour les ménages qui délaissent l'automobile au profit du REM.

Facteurs d'attractivité pour les développeurs immobiliers :

- **Proximité et accessibilité au REM** comme principal levier d'attractivité.
- **Synergies avec des services existants** (par exemple, le quartier DIX30)

Ces facteurs sont perçus par les futurs occupants comme des avantages majeurs dans leur choix de localisation résidentielle.

Bien que plusieurs projets n'aient pas encore atteint leur plein potentiel, notamment autour de la station Panama, les tendances observées démontrent que le REM agit déjà comme un puissant moteur de développement urbain. Son influence est appelée à s'accroître au cours des prochaines années, à mesure que les projets se concrétisent et que les secteurs se consolident.

* Les données utilisées dans cette étude datent du dernier recensement en 2021.



³ Documentation et analyse de la dimension structurant du tronçon A1 du Réseau express métropolitain.

Programme de compensation des GES

Nous nous sommes engagés à compenser l'intégralité des émissions de GES liées à la phase de réalisation du REM⁴.

Nous avons atteint aujourd'hui 74 % de notre objectif et poursuivrons notre action jusqu'à atteindre 100 %.

- Nous avons d'abord participé à un programme de plantation d'arbres dans la grande ceinture verte de Montréal, de 2018 à 2023 avec le Jour de la Terre, qui a permis de générer des crédits carbone⁵ et ainsi de compenser une première tranche de 87 000 tonnes de CO₂ éq.
- Une fois le programme de plantation terminé, nous nous sommes tournés vers les marchés volontaires de crédits compensatoires afin de compenser le solde des émissions restantes. Dans le cadre d'ententes pluriannuelles, nous avons procédé à l'acquisition de 50 000 crédits carbone certifiés en 2025.
- À présent, nous anticipons une diminution marquée des émissions de GES d'ici la fin de 2027, à mesure que les travaux des antennes Anse-à-l'Orme et YUL-Aéroport-Montréal-Trudeau arriveront à leur terme. Les ententes en vigueur nous permettront d'acquérir des crédits carbone additionnels d'ici la mise en service complète du réseau, afin de compenser l'ensemble des émissions des Portées 1 et 2 du projet REM⁶.

Construction du REM : émissions compensées par rapport au cumul des émissions générées (en CO₂ éq.)

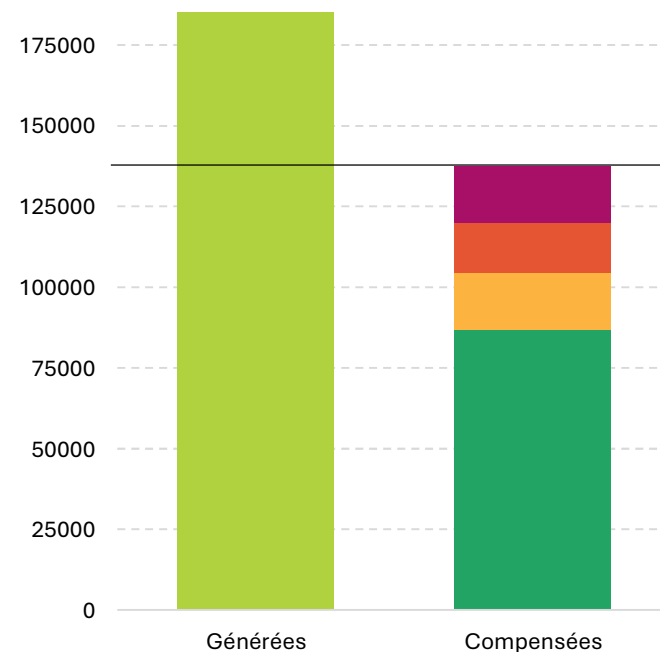
185 000 tonnes

générées⁷

137 000 tonnes

compensées :

- 87 000 tonnes Jour de la Terre
- 17 500 tonnes Great Bear
- 15 000 tonnes Will Solutions
- 17 500 tonnes Agents moussants



Notre programme de compensation carbone repose sur des critères de qualification rigoureux afin de garantir l'acquisition de crédits de haute qualité.

Les projets à l'étude doivent provenir de programmes et registres reconnus, avoir des millésimes récents, tout en privilégiant des projets locaux ou canadiens, et qui génèrent des cobénéfices sociaux et environnementaux (biodiversité, emplois, santé publique).

Nous sélectionnons des initiatives conformes à nos priorités en matière de développement durable notamment, la séquestration des GES et la réduction des émissions de GES.

Les projets de compensation sélectionnés

Trois projets répondant à nos critères de sélection ont été choisis et se situent tous au Canada. Sur ces trois projets, deux sont situés au Québec (Will Solutions et Agents moussants) et un est quant à lui situé en Colombie-Britannique. Cette combinaison a été retenue pour plusieurs raisons, notamment :

- Le maintien d'un portefeuille de compensation majoritairement composé de projets situés au Québec
- L'équilibre entre des solutions fondées sur la nature et des projets d'efficacité énergétique
- La sélection d'au moins un projet reconnu mis en œuvre par les Premières Nations



⁴ Portées 1 et 2.

⁵ Ces crédits ne sont pas vérifiés et peuvent ne pas respecter les normes industrielles établies en matière de certification de compensation carbone.

⁶ Les émissions de GES produites pendant la construction du REM relèvent de la Portée 3 et sont mesurées par NouvLR, le maître d'œuvre. Les émissions d'entreprise de CDPQ Infra, qui couvrent celles produites par l'exploitation du REM, sont incluses dans la Portée 1 et la Portée 2 — voir le chapitre 4 pour les informations détaillées.

⁷ En date du 31 décembre 2025.

Aperçus des projets de compensation

Objectifs de développement durable (ODD) soutenus
 Cliquez sur l'objectif pour en savoir plus

Will Solutions – Efficacité énergétique (VCS929)	<ul style="list-style-type: none"> – 850+ micro-projets (PME, ONG, municipalités) – Efficacité énergétique et gestion des déchets – Impact social et économique local – Standard VCS (Verra) 	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="background-color: #f4a460; padding: 2px 5px;">7</div> <div style="background-color: #f4a460; padding: 2px 5px;">9</div> <div style="background-color: #f4a460; padding: 2px 5px;">11</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">12</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">13</div> </div>
Agents moussants – Matériaux durables (ACR977)	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacement d'agents moussants polluants – Production de mousses rigides – Amélioration de la qualité de l'air – Standard ACR (<i>American Carbon Registry</i>) 	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="background-color: #f4a460; padding: 2px 5px;">9</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">12</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">13</div> </div>
Great Bear – Foresterie (Registre de la Colombie-Britannique)	<ul style="list-style-type: none"> – Forêt pluviale tempérée, biodiversité exceptionnelle – Gestion par des Premières Nations Colombie-Britannique – <i>Standard BC Carbon Registry</i> 	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> <div style="background-color: #c0392b; padding: 2px 5px;">8</div> <div style="background-color: #c0392b; padding: 2px 5px;">10</div> <div style="background-color: #c0392b; padding: 2px 5px;">13</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">15</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">16</div> <div style="background-color: #66c29a; padding: 2px 5px;">17</div> </div>

[Les fiches complètes des projets sont en annexe.](#)

Qu'en est-il des émissions associées à l'exploitation du REM?

Nous réalisons avec rigueur le suivi de nos émissions depuis le début de la phase de construction du REM et continuons avec l'exploitation.

Les émissions associées à l'exploitation du REM sur la Rive-Sud et sur le tronçon Deux-Montagnes, ainsi qu'aux essais dynamiques sur le tronçon Sainte-Anne-de-Bellevue ont totalisé 3 646 tonnes de CO₂ éq. en 2024 et 8 282 tonnes en 2025 (Portées 1 et 2).

Un objectif de réduction des émissions liées à l'exploitation de l'ensemble du réseau sera défini une fois que celui-ci sera entièrement en service. Les détails à ce sujet sont présentés dans la section Inventaire des GES.

Émissions évitées

Une fois le réseau complètement en service,

le REM devrait permettre d'éviter près de 100 000 tonnes de CO₂ par an

au cours des 25 premières années de service.

Source : [Rapport Systra](#)



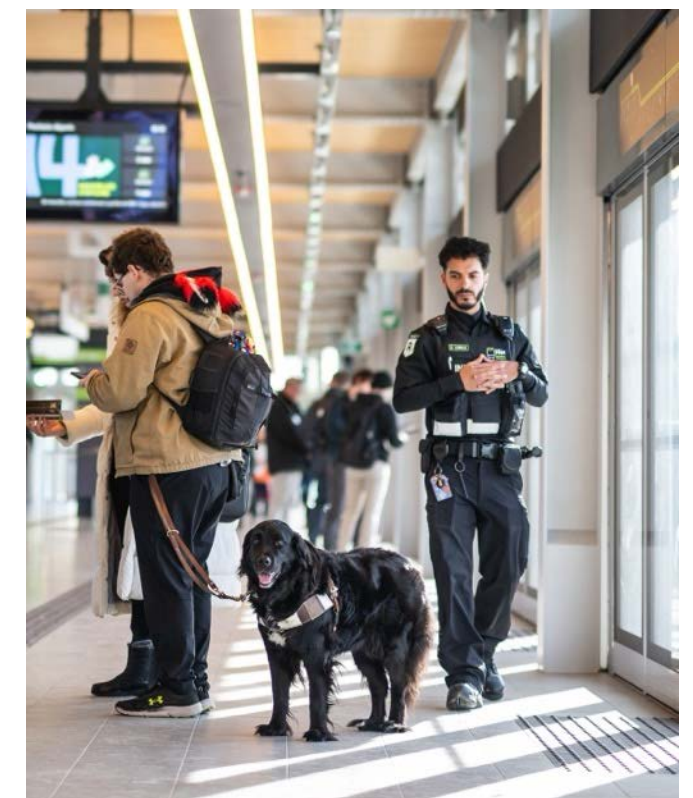


Le REM en exploitation : des responsabilités élargies pour l'opérateur

Le 17 novembre 2025, l'antenne du REM vers la Rive-Nord a officiellement été inaugurée, avec l'ajout de 14 nouvelles stations entre Gare Centrale et Deux-Montagnes.

Lors de cette mise en service du réseau, [Pulsar](#) (anciennement : GPMOM), l'opérateur créé par Alstom et AtkinsRéalis pour assurer le service du REM, s'est vu confier la pleine responsabilité des communications opérationnelles du REM. Ce rôle était autrefois partagé avec CDPQ Infra.

Pulsar ●●●





Inauguration de l'antenne Deux-Montagnes

Les festivités entourant l'inauguration de l'antenne Deux-Montagnes se sont tenues les 15 et 16 novembre 2025. À cette occasion, plus de 250 000 personnes ont fait le déplacement pour explorer gratuitement les nouvelles stations du réseau.

Cette mise en service de l'antenne Deux-Montagnes a fait quadrupler le nombre de stations du REM, passant de 5 à 19, et tripler la longueur du réseau, passant de 17 à 50 km.

+250 000 personnes

19 stations

50 km de réseau

Programme de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST) chez Pulsar

La performance en santé et sécurité de Pulsar, dont dépendent l'exploitation du REM et l'état des personnes qui y travaillent, constitue un levier essentiel pour soutenir nos propres engagements organisationnels.

Un engagement envers la santé et la sécurité

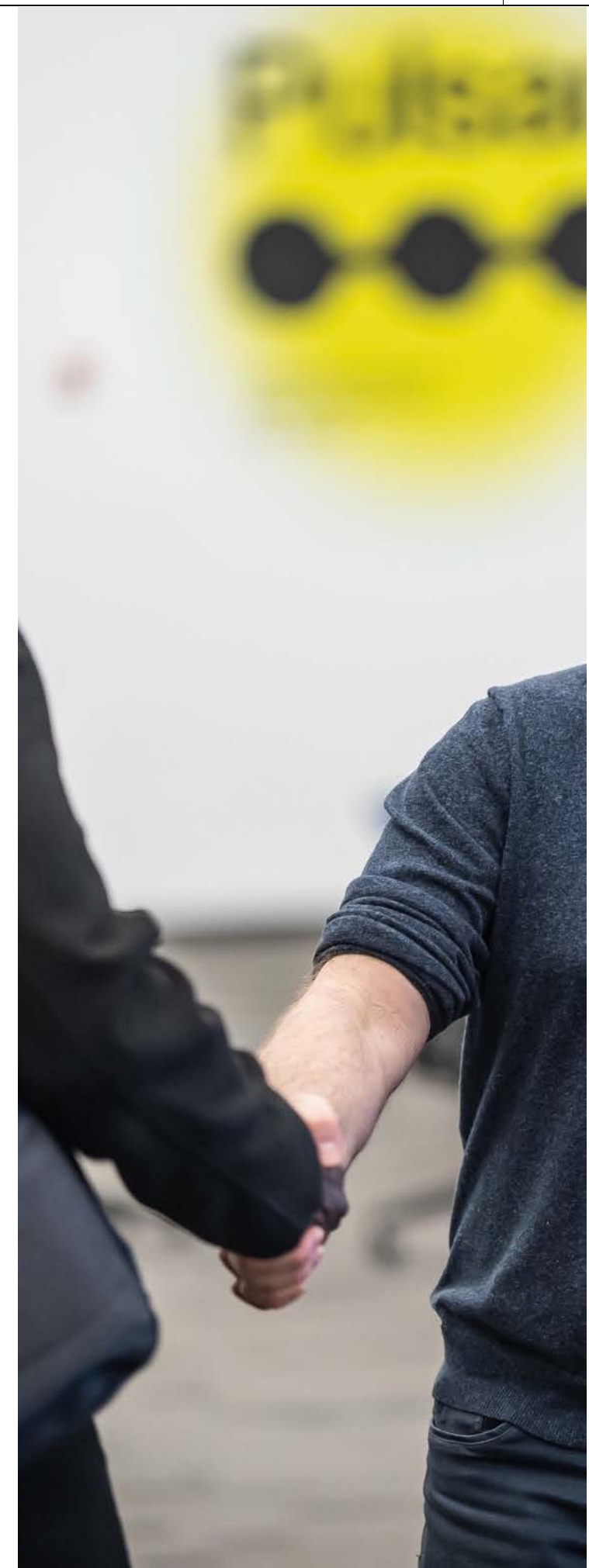
Nous veillons à ce que Pulsar assume sa responsabilité en santé et sécurité grâce à un programme de gestion qui encadre toutes les activités de prévention dans l'organisation.

Encadrement des activités de prévention

Nous nous assurons de la mise en place par Pulsar d'une démarche systématique de détection des risques, qu'ils soient majeurs ou non, et d'activités de surveillance visant à vérifier l'efficacité des mesures de contrôle à tous les niveaux.

Transparence et amélioration continue

Nous veillons à ce que Pulsar analyse objectivement tout événement ayant un impact sur la santé et la sécurité. Les conclusions tirées de ces enquêtes doivent servir à mettre en place des mesures correctives durables, de façon à renforcer la culture de SST.





TramCité

Le projet TramCité, porté par le gouvernement du Québec, la Ville de Québec et CDPQ Infra, vise à doter la région de Québec d'un tramway reliant les secteurs Le Gendre (Cap-Rouge) à Charlesbourg.

Véritable colonne vertébrale de la mobilité dans la Capitale-Nationale, TramCité connectera les principaux pôles urbains et s'intégrera aux autres modes de transport collectif pour améliorer la fluidité des déplacements et la qualité de vie des résidents et résidentes.

Chiffres clés du projet :

TramCité		
19 km de tracé, dont	29 stations	100 % électrique
2 km de tunnel	5 pôles d'échanges intermodaux	2033 Mise en service prévue

CDPQ Infra assure la maîtrise d'œuvre, coordonnant la planification, la réalisation et l'intégration du tramway en étroite collaboration avec ses partenaires publics.

Le projet TramCité découle des recommandations de la phase 1 du Plan CITÉ, le plan directeur de mobilité développé par CDPQ Infra pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Ce plan est le fruit d'une analyse de près de 1 000 documents et de rencontres avec 172 parties prenantes pour cerner les besoins en matière de mobilité et dégager des solutions pour y répondre.

[Consultez la proposition complète](#)

Le projet TramCité a obtenu son feu vert en décembre 2024. Jusqu'en 2025, nous avons rédigé des exigences techniques et procédé à des appels d'offres pour plusieurs fournisseurs avec l'objectif de débiter les travaux du projet en 2026⁸.

En s'appuyant sur les études effectuées par le passé par la Ville de Québec⁹, nous avons pris en considération les milieux naturels et humains. Les obligations environnementales identifiées sont dorénavant assurées par CDPQ Infra, en partenariat avec la Ville de Québec pour certaines composantes. Parmi celles-ci : les parties prenantes, les milieux humides, les inventaires archéologiques, le suivi sonore et des GES.

En ce qui a trait à la canopée, qui représente un des enjeux environnementaux et sociaux importants du projet, CDPQ Infra travaille étroitement avec la Ville de Québec, qui a un programme de compensation ambitieux de 20 arbres plantés pour chaque arbre coupé pour les besoins du projet.

Retombées socioéconomiques du projet TramCité

Le projet TramCité constitue un puissant moteur de développement économique pour la région de Québec.

5,3 G\$

Les investissements estimés préliminairement de 7,6 G\$ prévus d'ici 2033 généreront 5,3 G\$ de valeur ajoutée au Québec, dont 3,5 G\$ dans la Capitale-Nationale.

5,9 G\$

Le projet entraîne aussi une dynamique immobilière importante. Il devrait stimuler environ 5,9 G\$ d'investissements immobiliers d'ici 2045 et mener à la construction de 15 500 logements supplémentaires, sans compter l'ajout de nouvelles surfaces commerciales.

78 000 emplois

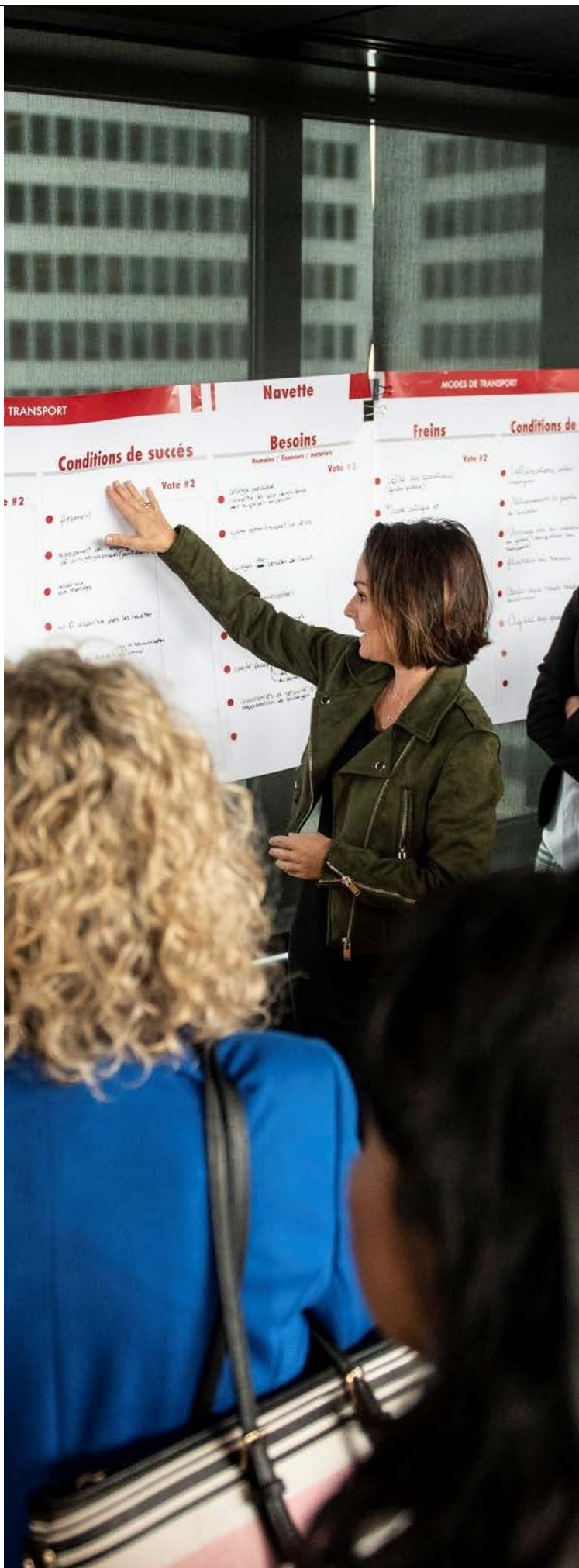
L'impact de TramCité sur le marché de l'emploi est considérable avec la création de près de 78 000 emplois au total à la grandeur du Québec, dont 41 300 emplois directs et indirects d'ici la mise en service du tramway et 36 690 emplois supplémentaires générés par l'activité immobilière.

[Retrouvez les résultats complets ici.](#)

⁸ [TramCité | Un tramway sur mesure pour Québec](#)

⁹ [Projet](#)





Relations avec les communautés

Des démarches sont en cours auprès des communautés afin d'écouter leurs préoccupations, de recueillir leurs impressions et de répondre à leurs besoins. Ces démarches sont essentielles à la bonne réalisation du projet. Nos auditoires cibles incluent :

- **Les riverains et riveraines**
Une séquence de communication et différents outils sont déployés, à différents moments, pour informer les riverains et les usagers des secteurs où des travaux sont prévus et leur permettre d'anticiper les impacts. Un Comité de liaison a été mis en place en 2025, permettant de traiter 50 requêtes sur divers sujets.
- **Les parties prenantes et organisations**
Au cours de 2024 et de 2025, nous avons transmis de l'information sur l'avancement du projet à 109 parties prenantes et sommes allés à la rencontre de 58 organisations.
- **Le grand public**
Nous mettons à la disposition du grand public de l'information sur l'ensemble des aspects du projet au moyen d'infolettres, du site Web (tramcite.info) et des réseaux sociaux ([Facebook](#) et [X](#)).

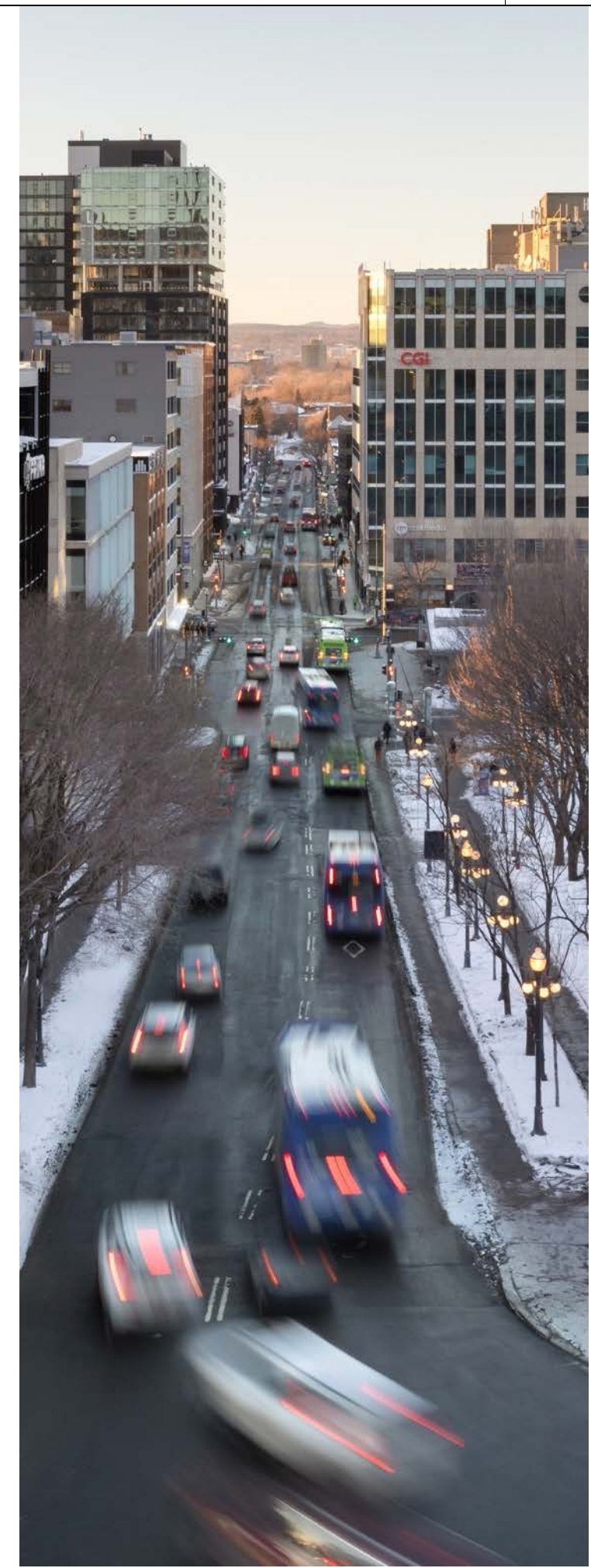
Prévention par la conception

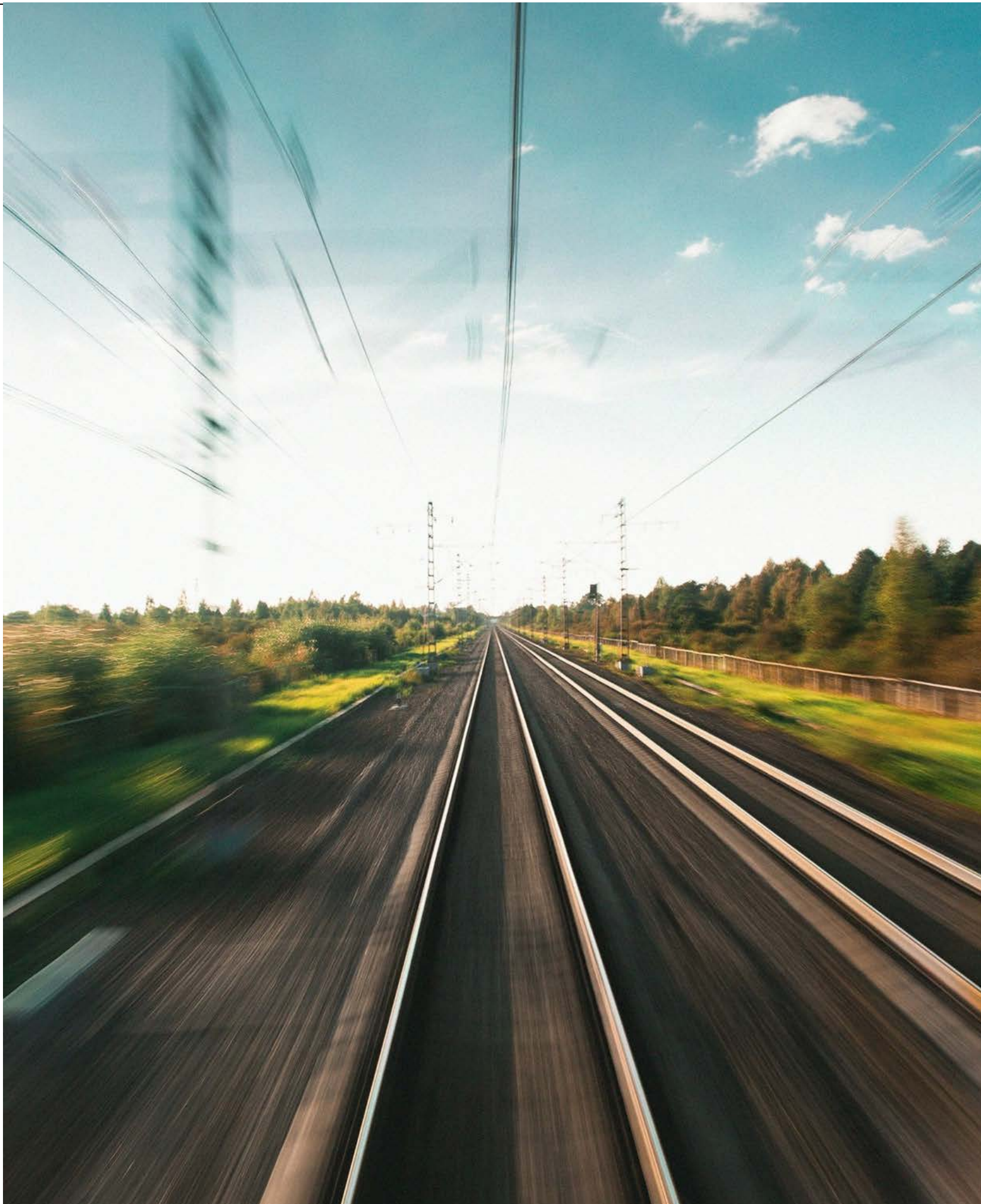
Le principe de prévention par la conception consiste à intégrer la sécurité dès la phase de conception du tramway. Il s'agit de prévention des accidents et maladies professionnelles afin de réduire les risques pour la main-d'œuvre et la clientèle tout au long du cycle de vie du projet. Cette approche proactive vise à anticiper les risques et à mettre en œuvre des solutions sécuritaires pour la construction, l'exploitation et la maintenance.

Principes clés :

- ✓ Évaluation des risques liés aux matériaux, méthodes et opérations dès la conception
- ✓ Adoption de pratiques de construction, d'entretien et d'exploitation conformes aux standards de sécurité
- ✓ Intégration de la prévention dans les plans et processus pour réduire les risques dès le départ
- ✓ Maintenabilité : conception d'infrastructures permettant un entretien simple et sécuritaire à long terme

Afin d'assurer la conformité du réseau à la future norme CSA D700, nous avons appliqué sa méthodologie au Plan d'adaptation et de résilience climatique du projet TramCité.





Cadence

Le projet Alto vise à développer un réseau de train à grande vitesse qui reliera les principales villes du corridor Québec-Toronto, le plus peuplé du Canada. Ce nouveau mode de transport permettra de répondre aux besoins croissants de mobilité de millions d'usagers et d'usagères, tout en accélérant la transition vers un avenir durable.

Chiffres clés du projet :

1 000 km

de voies électrifiées
exclusives

300 km/h

ou plus

vitesse de pointe atteignable

7 grandes

villes

connectées

(Québec, Trois-Rivières, Laval,
Montréal, Ottawa,
Peterborough, Toronto)

18 millions

de Canadiens et de
Canadiennes vivant le long du
corridor, représentant
environ 44 % de la population
canadienne

2029-2030

Mise en chantier prévue du
premier segment (entre
Montréal et Ottawa)

CDPQ Infra dirige le groupe Cadence, qui travaille à concrétiser ce projet visant à transformer la mobilité interurbaine au Canada grâce à une infrastructure électrifiée, performante et accessible.



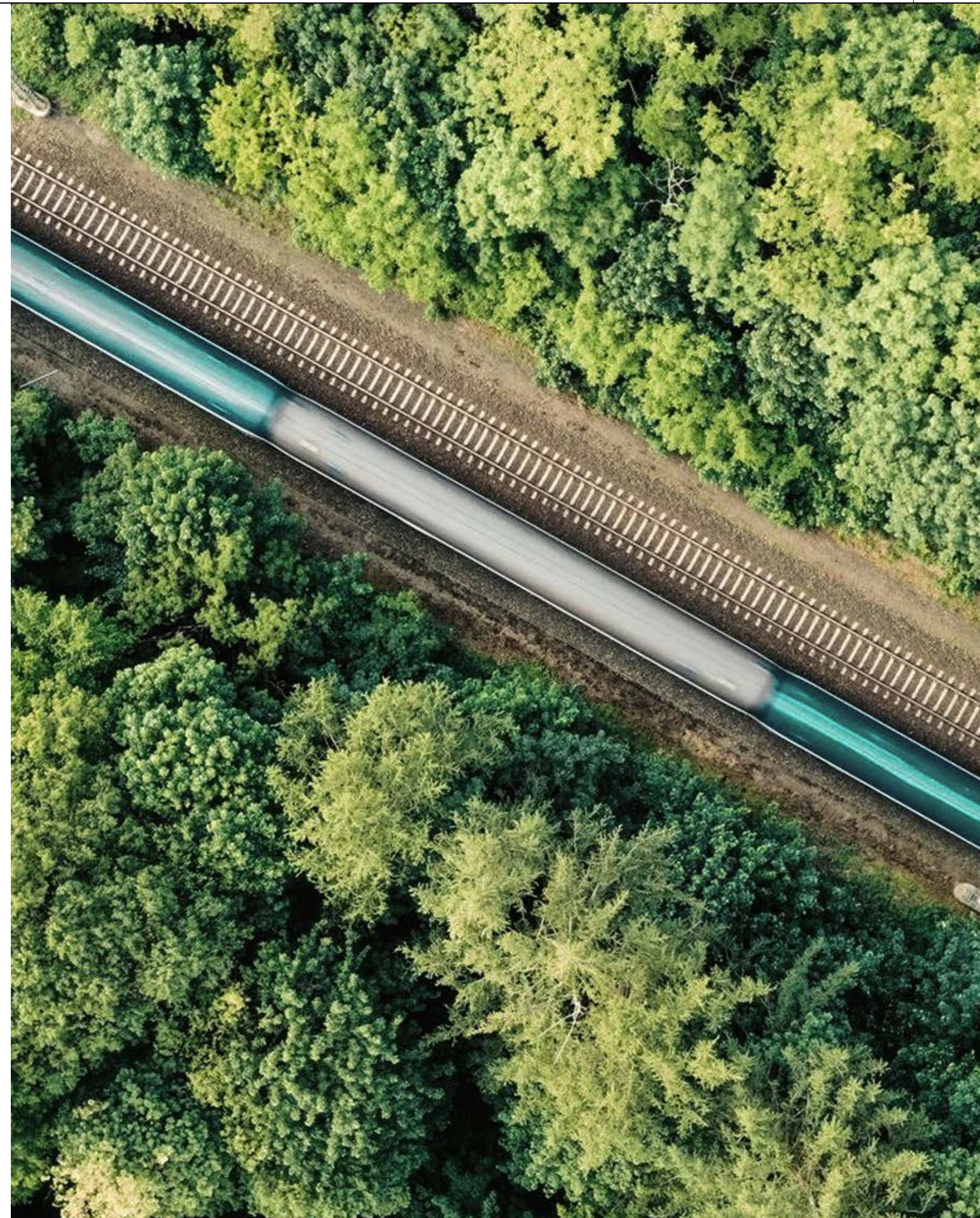
Cadence, qui a été sélectionné au terme d'un appel d'offres du gouvernement fédéral le 19 février 2025, collabore actuellement avec la société d'État Alto pour réaliser le codéveloppement complet du projet. Le groupe se chargera ensuite de la construction et de l'exploitation du réseau.

Le projet Alto se réalise en mode collaboratif entre le promoteur du projet, la société d'État Alto, et Cadence, le partenaire privé retenu pour le projet. Les activités de Cadence en 2025 ont porté principalement sur l'analyse des différents tracés possibles pour le réseau de 1 000 km, visant à minimiser l'empreinte sur les terres agricoles, les écosystèmes naturels et les milieux humains traversés.

Les équipes Environnement ont travaillé à la planification de l'étude d'impact sur l'environnement, qui aura lieu tout d'abord sur le segment central, entre Montréal et Ottawa.

Finalement, les équipes d'engagement avec les parties prenantes ont planifié une importante campagne d'engagement avec les municipalités et les citoyens, présents dans les corridors à l'étude. Cette campagne de consultation a débuté en janvier 2026.

Les discussions entre Alto et Cadence au sujet du développement durable ont débuté en 2025. Les objectifs de développement durable seront développés et adaptés à chacune des phases du projet (conception, construction, exploitation) au fur et à mesure de son développement.





Alto : un projet aux objectifs tangibles



Augmenter la demande pour les déplacements ferroviaires interurbains



Améliorer l'expérience des voyageurs dans le corridor



Contribuer à l'engagement vers la carboneutralité du gouvernement du Canada



Augmenter de manière importante l'offre de services accessibles et abordables



Rendre les trajets interurbains sécuritaires



Réduire au minimum les coûts pour les contribuables



Contribuer positivement à la réconciliation avec les peuples autochtones

Équipe Cadence

Cadence est une équipe d'entreprises canadiennes et internationales reconnues pour leur expertise de classe mondiale dans la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures ferroviaires complexes à grande échelle.

Le groupe réunit CDPQ Infra, Air Canada, SYSTRA Canada, AtkinsRéalis, Keolis Canada et SNCF Voyageurs.



04 Inventaire des GES



Périmètre

L'inventaire des gaz à effet de serre (GES) de CDPQ Infra est guidé par les exigences du GHG Protocol.

L'objectif est d'assurer une quantification rigoureuse, transparente et comparable des émissions associées à la construction et l'exploitation du REM (à ce jour, seul le projet REM a fait l'objet de comptabilisation des GES).

Les autres projets développés par CDPQ Infra feront l'objet d'une comptabilisation au moment où ils entreront en phase Réalisation, car ils ne présentent actuellement aucune émission de portée 1 et 2 associées.

L'inventaire couvre les émissions directes (portée 1), indirectes liées à l'électricité achetée (portée 2) ainsi que l'intégration progressive des catégories pertinentes de la portée 3.

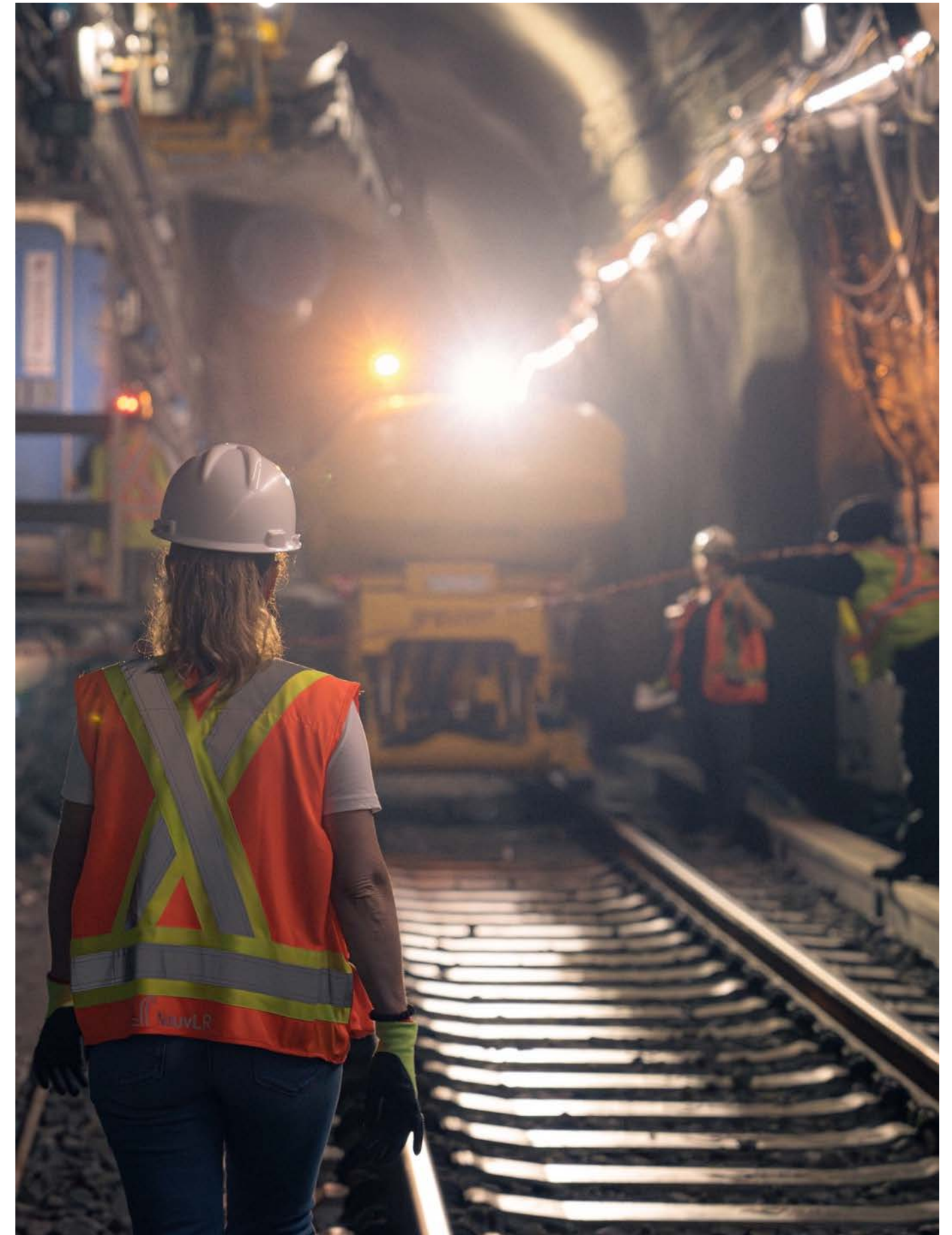
Nous calculons et déclarons nos émissions de GES sur la base du contrôle financier. Cette approche consiste à comptabiliser 100% des émissions de GES de portées 1 et 2 provenant des opérations sur lesquelles CDPQ Infra a la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles de celle-ci dans le but d'en tirer des avantages économiques. Pour les exercices 2024 et 2025, le REM constitue la seule opération en exploitation sur laquelle CDPQ Infra exerce un contrôle financier. Ainsi, 100% des émissions associées au réseau en exploitation du REM sont comptabilisées dans les portées 1 et 2, comprenant également les émissions générées par les essais dynamiques réalisés lors de la mise en service du réseau.

La construction du REM a été réalisée par le consortium NouvLR, relevant d'une tierce partie. Ainsi les émissions de GES associées à la construction sont classées dans la portée 3.

L'inventaire des GES est établi par année calendaire :

- Pour l'année 2024, l'inventaire couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.
- Pour l'année 2025, l'inventaire couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

L'occupation des bureaux loués par CDPQ Infra relève de tierces parties, donc est considérée de portée 3.



Méthodologie et approche

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1 et 2 du REM est établi à partir de données réelles à 100 %, collectées directement des factures reçues des fournisseurs de gaz naturel, d'électricité, ainsi que des registres d'entretien et des rapports de recharge des équipements pour les fluides frigorigènes. Aucune estimation n'a été utilisée dans le calcul des émissions présentées.

Les données sont consolidées annuellement et font l'objet de vérifications internes visant à assurer leur cohérence, leur complétude et leur exactitude, incluant des validations de cohérence temporelle et des rapprochements avec les données opérationnelles disponibles. Les émissions de Portée 1 et de Portée 2 font également l'objet d'une assurance externe réalisé par un vérificateur indépendant. CDPQ Infra a confié à Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« EY ») la mission de fournir une assurance indépendante sur les émissions de portée 1 et de portée 2 du REM. Pour consulter les résultats de cette assurance limitée indépendante, reportez-vous à l'annexe 3.

L'approche de quantification repose sur la multiplication des données d'activité (par exemple, la consommation d'électricité ou de gaz naturel) par les facteurs d'émission correspondants, conformément aux pratiques reconnues en matière de comptabilisation des GES. Les facteurs d'émission utilisés proviennent de sources reconnues et adaptées au contexte d'exploitation : LégisQuébec pour le gaz naturel et Hydro-Québec pour l'électricité. Les facteurs d'émission correspondent aux données les plus récentes disponibles au moment de la réalisation des calculs.

Les sources d'émissions sont structurées selon les trois portées définies par le GHG Protocol :

→ Portée 1 – Émissions directes

→ Portée 2 – Émissions indirectes liées à l'énergie

→ Portée 3 – Autres émissions indirectes

Portée 1 – Émissions directes

Émissions provenant de sources contrôlées financièrement, incluant la combustion de gaz naturel dans les bâtiments, les ateliers et les infrastructures du REM ainsi que les émissions fugitives de fluides frigorigènes.

SOURCE D'ÉMISSIONS	TYPES DE GES	DESCRIPTION	PÉRIMÈTRE CDPQ INFRA	JUSTIFICATION
Stationnaire	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O	Combustion dans des sources fixes (chaudières, générateurs, turbines)	Inclus	Combustion de gaz naturel utilisée pour le chauffage des bâtiments opérationnels, des ateliers de maintenance et des réchauffeurs d'aiguillages du réseau du REM.
Mobile	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O	Combustion dans des véhicules ou équipements mobiles contrôlés par l'entreprise	Non applicable	Les équipements mobiles directement sous la responsabilité de CDPQ Infra sont les trains du REM et sont entièrement électriques. Nous n'avons donc pas d'émissions provenant de combustions mobiles.
Fugitive	HFC (ex. R134a, R410A)	Émissions non intentionnelles ou liées à des fuites	Inclus	Fuites de fluides frigorigènes (halocarbures) provenant des systèmes de climatisation et de réfrigération installés dans les bâtiments, les ateliers de maintenance et à bord des trains.
Procédé	CH ₄	Émissions issues de réactions chimiques ou physiques dans la production	Non applicable	En tant que maître d'œuvre ou d'ouvrage, nous n'avons pas d'activités de production, donc pas d'émissions de procédé.

Les autres gaz à effet de serre visés par les référentiels applicables, notamment les PFC, SF₆ et NF₃, ne sont pas inclus dans l'inventaire, car ils ne sont pas applicables au regard des activités du REM.

Portée 2 – Émissions indirectes liées à l’énergie

Émissions associées à la production d’électricité achetée et consommée pour les opérations du REM, incluant les stations, les ateliers et le matériel roulant.

SOURCE D'ÉMISSIONS	TYPES DE GES	DESCRIPTION	PÉRIMÈTRE CDPQ INFRA	JUSTIFICATION
Électricité	CO ₂ (éq.)	Émissions provenant de la production d’électricité achetée qui est consommée par nos équipements ou opérations détenus ou contrôlés	Inclus	Électricité consommée par le matériel roulant et les stations du REM.

Les émissions de la portée 2, basées sur la localisation et sur le marché, sont cohérentes pour les valeurs déclarées de l’année en cours, puisqu’aucun certificat d’énergie renouvelable n’a été acheté et que le facteur d’émission spécifique du fournisseur Hydro-Québec a été utilisé pour les deux calculs. L’utilisation d’un facteur d’émission moyen du réseau électrique pour le Québec produirait des résultats cohérents pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

Portée 3 – Autres émissions indirectes

Bien que toutes les catégories pertinentes au REM aient été identifiées conformément aux 15 catégories du GHG Protocol, la plupart sont exclues de la quantification pour 2024 et 2025. La compilation et la quantification liées à la construction demeurent en cours (travaux prévus se terminer en 2027).

CATÉGORIE	PÉRIMÈTRE CDPQ INFRA	PÉRIMÈTRE 2024-2025
1. Achats de biens et services	Maintenance du REM en exploitation (véhicules d'entretien)	Exclu
2. Immobilisations	Construction du REM (hors électricité)	Inclus
3. Activités liées au carburant et à l’énergie	Exclu	Exclu
4. Transport et distribution en amont	Exclu	Exclu
5. Déchets générés par les activités	Matières résiduelles liées à l'exploitation du REM	Exclu
6. Déplacements professionnels	Déplacements pour formations, vers le bureau de TramCité, pour Cadence	Exclu
7. Déplacements domicile-travail	Déplacements de nos employés	Exclu
8. Location en amont	Bureaux CDPQ Infra et projets en location	Exclu
9. Transport et distribution en aval	Exclu	Exclu
10. Traitement des produits vendus	Exclu	Exclu
11. Utilisation des produits vendus	Exclu	Exclu
12. Fin de vie des produits vendus	Exclu	Exclu
13. Location en aval	Exclu	Exclu
14. Franchises	Exclu	Exclu
15. Investissements	Exclu	Exclu

Les catégories de la Portée 3 ont fait l’objet d’une analyse de pertinence visant à identifier les sources d’émissions indirectes associées aux activités du REM. Cette analyse repose sur la structure des 15 catégories de portée 3 du GHG Protocol.

Pour les années 2024 et 2025, certaines catégories sont maintenues hors du périmètre de quantification en raison notamment de la disponibilité limitée des données, du niveau de maturité des processus de collecte d’information ou de leur contribution jugée non significative au regard des activités du REM.

Une intégration progressive des catégories pertinentes est prévue au cours des prochains exercices, en fonction de l’amélioration de la disponibilité et de la qualité des données.

Année de référence en exploitation

Conformément au GHG Protocol, CDPQ Infra établira son année de référence pour le REM (« baseline year ») seulement lorsque l'ensemble du réseau sera en exploitation et que les flux d'émissions auront atteint un état stable. Compte tenu de la mise en service progressive des différentes antennes du REM, les années 2024 et 2025 ne sont pas utilisées comme années de comparaison. Une année de référence robuste sera définie une fois que le réseau sera pleinement opérationnel afin d'assurer la comparabilité, la représentativité et la cohérence des émissions dans le temps.



Inventaire

	2024	2025
Consommation		
Électricité (kWh)	39 343 545	65 871 617
Gaz naturel (m ³)	1 518 663	3 892 879
Portée 1		
Émissions – Gaz naturel		
CO ₂ (t)	2 901,54	7 437,68
CH ₄ (t)	0,06	0,15
N ₂ O (t)	0,05	0,14
t éq. CO₂ – Gaz naturel	2 919,08	7 482,65
Émissions fugitives – Halocarbures		
t éq. CO ₂ – Halocarbures	629,01	635,56
Sous-total t éq. CO₂ – Portée 1	3 548,09	8 118,21
Portée 2		
Émissions – Électricité		
t éq. CO ₂ – Électricité	97,57	163,36
Total t éq. CO₂		
Émissions de GES de Portée 1 et Portée 2, basées sur la localisation et sur le marché (arrondi à l'unité)	3 646	8 282
Portée 3*		
t éq. CO ₂ – NouvLR	12 361	9 145

*Émissions liées à la construction du REM

05 Annexes



Annexe 1

Portée du rapport

Publié à titre informatif, il ne constitue ni une offre, ni une sollicitation, ni un engagement contractuel. Les données et analyses présentées sont basées sur les informations disponibles à la date de publication et peuvent évoluer. CDPQ Infra décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à l'interprétation des informations contenues dans ce rapport.

Ce rapport constitue un outil de référence pour le suivi de nos objectifs à long terme en matière de durabilité. Il marque le début d'un cycle de reddition de comptes annuel, qui nous permettra de suivre nos progrès, d'ajuster nos pratiques et de renforcer notre engagement envers les collectivités.

Annexe 2

Projets de compensation

Projet: VCS 929

- Efficacité et conversion énergétiques des bâtiments + amélioration de la gestion des matières résiduelles



Certification

Standard:  **Verified Carbon Standard**

Vérificateur: 

Information



Quantité:
100 000



Disponibilité:
Disponible maintenant

Description du projet

Ce projet a pour but de démocratiser l'accès aux marchés volontaires du carbone en regroupant des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) réalisés par des PME et des OBNL québécoises au sein d'une initiative unique appelée « Communauté Durable ». Les efforts de réduction de ces organisations sont quantifiés et ensuite commercialisés sous forme de crédits carbone. L'objectif principal du projet est de redistribuer le maximum de revenus provenant de la vente de ces crédits carbone.

La Communauté Durable rassemble plus de 850 micro-projets de réduction des émissions de GES. Ces activités sont mises en œuvre par des entreprises de petite et moyenne taille, des organismes sans but lucratif et des municipalités, œuvrant dans divers secteurs. Ce regroupement permet de récompenser les efforts volontaires de ces organisations locales et d'encourager leurs initiatives visant à réduire leur empreinte carbone. Les crédits de carbone générés par ces micro-projets sont validés selon le programme Verified Carbon Standard (VCS) de Verra.

Ce projet permet de :

- Soutenir les efforts de réduction des GES des organisations émettant moins de 25 000 tonnes de GES par an.
- Acheter des crédits carbone locaux certifiés VCS, 100 % canadiens, afin de lutter contre la fuite des capitaux.
- Contribuer à l'économie circulaire et au développement de communautés durables.
- Encourager la transition énergétique et écologique au Canada.

Co-bénéfices sociaux et Environnementaux



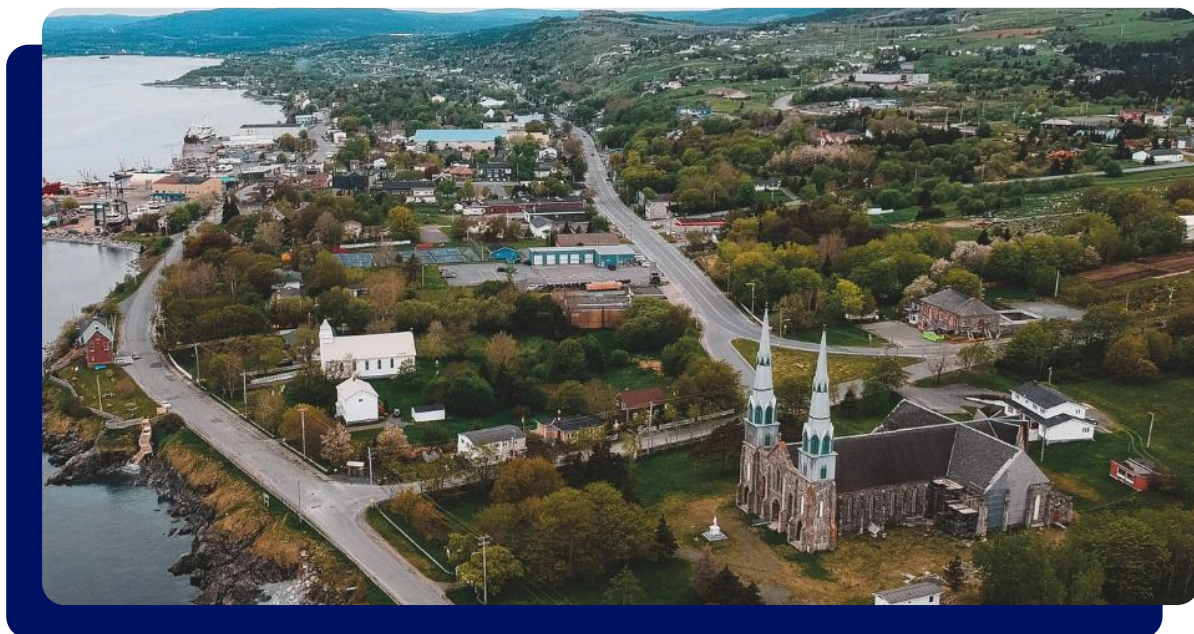
- 800 000 personnes associées au projet
- Plus de 150 PME touchées
- Plus de 2M\$ de ristournes retournés aux membres de la communauté en date d'avril 2022
- 14 OBNL impliqués
- Plus de 1.9M de tonne de CO2 réduites ou évitées en date de 2019



Projet de réduction de gaz à effet de serre dans la communauté

📍 Québec, Canada

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et garantir que tous les êtres humains jouissent de la paix et de la prospérité d'ici 2030. Il y a 17 ODD, chacun ayant des cibles spécifiques à atteindre.



Projet: ACR 887

Solutions climatiques industrielles – Réduction des émissions de GES



Certification

Standard:



Vérificateur:



Informations



Quantité:
100 000



Disponibilité:
Immédiate



CORSIA:
Eligible au programme de
l'OACI

Description du Projet

Les agents gonflants sont un ingrédient clé dans la production de mousse isolante. Ces agents contiennent des produits chimiques qui libèrent des gaz à effet de serre (GES) lors de la fabrication, de leur utilisation et de leur fin de vie (destruction).

Ce projet apporte des réductions réelles et quantifiables en remplaçant les agents gonflants standards utilisés par des alternatives respectueuses de l'environnement, telles qu'Ecomate ou Omega, des agents gonflant avec un potentiel de réchauffement planétaire quasi nul.

Les effets bénéfiques de ce projet ne se limitent pas à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils comprennent également une diminution de la pollution de l'air et une amélioration de la qualité de l'eau, car les agents gonflants alternatifs sont utilisés en plus petite quantité pour obtenir une mousse de qualité équivalente, réduisant ainsi la libération potentielle de substances nocives.

Ce projet représente un changement stratégique dans le secteur de la fabrication de mousse, en transition vers des procédés plus respectueux de l'environnement et en soutenant une économie circulaire.

Co-bénéfices



Sociaux

Amélioration de la santé publique



Environnementaux

Réduction des rejets de substances nocives dans l'environnement



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et garantir que tous les êtres humains jouissent de la paix et de la prospérité d'ici 2030. Il y a 17 ODD, chacun ayant des cibles spécifiques à atteindre.



Project: CS F002

- Gestion forestière améliorée (IMF) et protection de la forêt



Certification

Norme:



Organismes de validation et de Vérification:



Promoteurs du projet:



Informations



Volume:

50 000 crédits



Disponibilité:

Immédiate

Description du Projet

Le projet Great Bear Rainforest abrite la plus grande forêt tempérée côtière intacte du monde. Les ressources du projet Great Bear Rainforest sont vastes et précieuses pour les Premières Nations, les groupes environnementaux, les sociétés forestières et les gouvernements. Après des décennies de conflit, les Premières Nations de Nanwakolas et les Premières Nations côtières ont conclu des accords historiques avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour la planification de l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles dans la région grâce à ce projet carbone. Ensemble, ces groupes ont adopté une approche de gestion écosystémique qui valorise la forêt non seulement comme source de bois d'œuvre, mais aussi comme un système équilibré qui soutient la biodiversité et une communauté enrichie.

Le Projet du Great Bear Rainforest est un projet de Gestion Forestière Améliorée. Les activités du projet comprennent des changements dans la législation et la réglementation relatives à l'utilisation des terres qui entraînent une augmentation des stocks de carbone en convertissant les forêts qui étaient auparavant désignées, sanctionnées ou approuvées pour l'exploitation commerciale en réduisant de manière significative les activités de récolte commerciale dans toute la zone du projet.

Sans les revenus provenant de la compensation, les zones protégées n'auraient pas été créées et les niveaux de récolte n'auraient pas été réduits. Le projet est unique en ce sens parce qu'il s'agit du seul projet de gestion forestière améliorée de cette envergure qui a été mis en œuvre par des promoteurs de projets issus des Premières Nations, par le biais de protocoles de réconciliation et d'accords avec le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Co-bénéfices



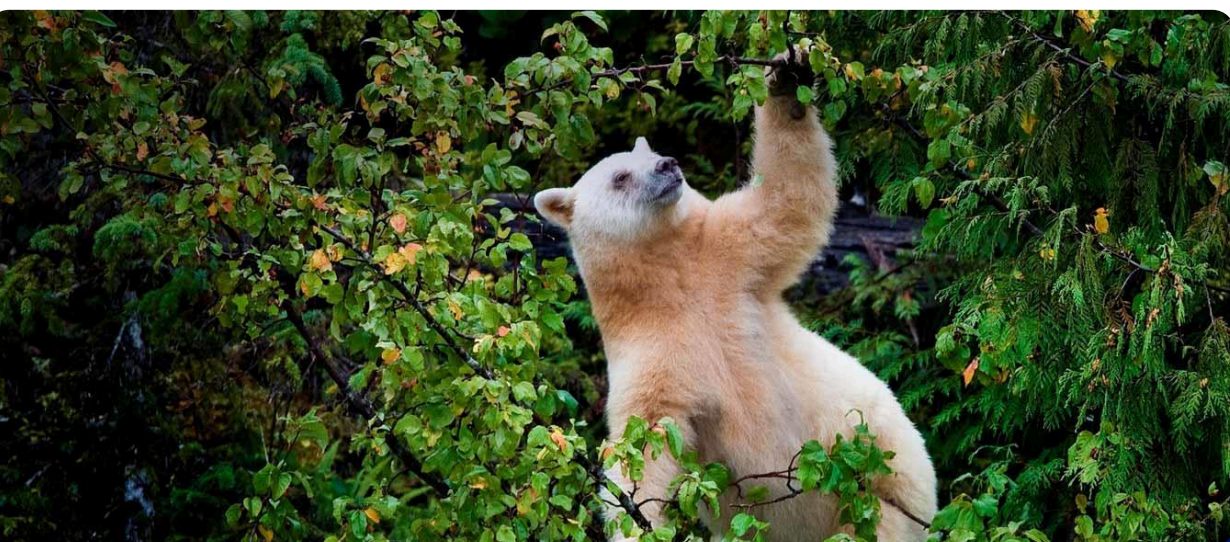
Sociaux:

- Le retour de la gestion forestière aux Premières Nations répond aux préoccupations de longue date concernant les possibilités d'emploi pour les Premières Nations dans la région du Great Bear Rainforest.
- Une partie des revenus des ventes de crédits carbone est allouée à des initiatives communautaires, y compris des programmes pour les jeunes, des camps d'été et la construction d'un centre communautaire.



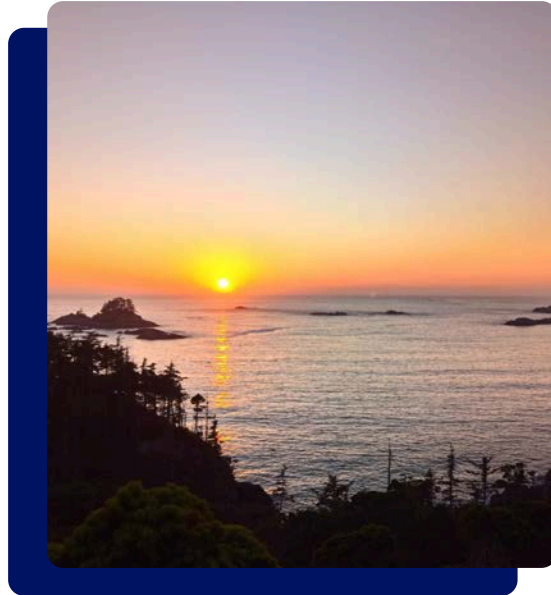
Environnementaux:

- Le projet Great Bear Rainforest est considéré comme un trésor écologique mondial et, en tant que forêt tempérée côtière, l'un des écosystèmes les plus rares de la terre.
- La région abrite des cèdres anciens et des épinettes imposantes, qui servent d'habitats naturels pour les couguars, les loups, les grizzlys et l'ours Kermode emblématique, également connu sous le nom d'ours esprit.



Projet de conservation forestière

📍 Côte Nord, Centrale, Côte centrale sud et Haida Gwaii, Colombie-Britannique, Canada



Annexe 3

Rapport d'assurance

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant

À la direction de CDPQ Infra Inc.

Étendue

Nous avons été chargés par CDPQ Infra Inc. (« CDPQ Infra ») de réaliser une « mission d'assurance limitée » au sens des Normes canadiennes de missions de certification (NCMC), ci-après appelée la « mission », visant la délivrance d'un rapport sur un indicateur de performance de CDPQ Infra présenté en détail dans l'annexe ci-jointe (l'« objet considéré ») pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 et figurant dans le rapport de développement durable 2024 - 2025 de CDPQ Infra (le « Rapport »).

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure de certification n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans le Rapport et, par conséquent, nous n'exprimons par de conclusion sur celles-ci.

Critères appliqués par CDPQ Infra

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, CDPQ Infra a appliqué les lignes directrices pertinentes contenues dans le guide intitulé *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard* et les *Lignes directrices du Champ d'application 2* (le « protocole des GES » ou les « critères »).

Responsabilités de CDPQ Infra

Il incombe à la direction de CDPQ Infra de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut l'établissement et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont utiles à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion à l'égard de la présentation de l'objet considéré sur la base des éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons effectué notre mission conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*, et à la NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons notre mission



Façonner l'avenir
en toute confiance

de façon à obtenir une assurance limitée que l'objet considéré est présenté, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères et à délivrer un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion sous forme d'assurance limitée.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

EY applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige que nous concevions, mettions en place et fassions fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Description des procédures mises en œuvre

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée ont une nature et un calendrier différents par rapport à celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, ainsi qu'une étendue moindre. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues dans le but d'obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder notre conclusion et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient nécessaires à l'expression d'un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que nous ayons tenu compte de l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification n'a pas été conçue pour fournir une assurance à l'égard des contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas de test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures de vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques.

Une mission d'assurance limitée consiste à faire des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables de la préparation de l'objet considéré et des informations connexes, et à appliquer des procédures analytiques et autres procédures appropriées.



Façonner l'avenir
en toute confiance

Nos procédures ont notamment consisté à :

- ▶ mener des entretiens auprès des membres du personnel pour comprendre le processus de collecte, de regroupement et de communication de l'information sur l'objet considéré;
- ▶ mettre en œuvre des procédures analytiques, procéder à des demandes d'informations auprès des membres du personnel concernés, comparer les données avec les informations sources sous-jacentes sur la base d'un échantillon et réexécuter certains calculs;
- ▶ examiner la présentation de l'objet considéré et l'information fournie sur celui-ci dans le Rapport.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Limites inhérentes

Le processus de quantification des gaz à effet de serre (« GES ») est soumis à une incertitude scientifique, qui découle du fait que les connaissances scientifiques en matière d'évaluation des GES sont incomplètes. En outre, les procédures relatives aux GES comportent une incertitude d'estimation (ou de mesure), qui résulte des processus de mesure et de calcul utilisés pour quantifier les émissions dans les limites des connaissances scientifiques existantes.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*¹

Le 26 mai 2026
Montréal, Canada

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A137843

Annexe

Notre mission d'assurance limitée a porté sur l'objet considéré suivant pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 :

Indicateur de performance	Critères	Unité	Valeur présentée 31 décembre 2024	Valeur présentée 31 décembre 2025	Pages du Rapport
▸ Total des émissions de GES de la Portée 1 et 2 (basées sur la localisation et sur le marché)	Protocole des GES ¹	t éq. CO ₂	3 646	8 282	23; 36

¹ De l'information contextuelle importante et nécessaire pour comprendre la façon dont les données ont été compilées, y compris les limites, a été présentée dans le Rapport.

CDPOQ
infra

